

Une agriculture pour Vivre !



Quels enjeux pour les mouvements paysans ?

Février 2014

Carmelina Carracillo (coordination)





Carmelina Carracillo

Edito

01



Marianne Streel & Yvan Hayez

Agriculteurs familiaux : plus forts ensemble

04



Priscilla Claeys

La lutte pour la souveraineté alimentaire passe par la création de droits nouveaux

10



Frédéric Thomas

Reconfiguration et défis des mouvements paysans au Brésil

15



Caroline Hollela

Trajectoire du mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre au Brésil (MST)

36



Julciane Inês Anzilago

Les femmes paysannes en mouvement : autonomisation et résistance

42



Mark Lester Mandar

Les mouvements des paysans aux Philippines : l'importance des femmes

50



Par Frans van Hoof

La structuration du monde paysan congolais. Un combat de longue haleine

56

▶ Avant d'ouvrir la page sur les mouvements paysans, rappelons que le monde rural, la moitié de l'humanité, est loin d'être homogène. Composé de plus de 80% de personnes dépendant de l'exploitation des ressources de la terre, il est habité par des paysanneries qui se diversifient selon les contextes.

Ensuite, constatons que certaines d'entre elles s'organisent collectivement, que malgré leurs différences, elles font face à des défis qui se ressemblent et que la portée de leurs actions est loin d'être insignifiante.

Enfin, il s'agit aussi de clarifier le concept de « mouvement » : il est compris ici comme terme générique. Il désigne des formes d'action collective concertée en vue d'une cause² à défendre notamment dans la sphère publique et politique³. Sous le terme de « mouvements paysans », on retrouve une grande diversité de groupes – mouvements, coopératives, syndicats, associations, ONG, etc. – qui sont nés et se sont développés différemment selon le contexte historique et politique du pays. Certains de ces groupes ont une longue expérience de luttes (comme le Mouvement des Sans Terre –MST – brésilien ou encore le syndicat agricole wallon), d'autres sont bien plus jeunes (comme les syndicats agricoles en République Démocratique du Congo).

Le monde paysan n'est pas non plus homogène : il existe des cultivateurs, éleveurs, petits propriétaires, salariés ruraux, travailleurs informels, tenanciers, copropriétaires d'un terrain collectif, etc. Et ce monde paysan est composé d'hommes et de femmes lesquelles, dans les groupes paysans du monde entier, mettent en exergue leurs propres enjeux et recommandations spécifiques, comme par exemple, l'égalité de droits de succession de la terre entre hommes et femmes ou encore la lutte contre l'impunité face aux violences subies par les paysannes.

Pourtant, quelques grands défis sont communs à la plupart des mouvements paysans du monde entier :

- Devenir ou rester un pouvoir représentatif : les mouvements paysans veulent défendre les intérêts des paysans et paysannes dans les espaces de décision qui les concernent. Ceci signifie faire reconnaître l'agriculture paysanne comme acteur primordial qui défend des biens collectifs communs comme l'alimentation et les ressources naturelles. C'est également démontrer leur capacité à exercer une pression significative.
- Forger et entretenir une identité collective : les mouvements paysans cherchent à créer un socle commun à l'agriculture paysanne malgré les différences existant entre les groupes qui la composent. Cette identité collective forte et positive est parfois bien difficile à valoriser.⁴ Les stratégies collectives proposées par les mouvements paysans peuvent entrer en concurrence avec des stratégies individuelles de survie encouragées par des pratiques historiques de clientélisme ou encore par des opérations de séduction des entreprises. Face à cela, les mouvements paysans tâchent de s'organiser pour que leurs revendications se poursuivent dans le temps. Par ailleurs, cette identité collective ne peut faire l'impasse de la foi en une utopie. C'est la raison pour laquelle des mouvements paysans enchâssent leurs objectifs pragmatiques dans le concept de souveraineté alimentaire, celle-ci constituant une finalité utopique à long terme.
- Développer des alliances stratégiques : des mouvements paysans s'allient avec d'autres acteurs/secteurs stratégiques partageant les mêmes enjeux de biens communs (associations d'environnement, de consommateurs, etc.) et ce, en vue de rééquilibrer les rapports de force sociétaux en leur faveur. Ceci nécessite notamment de définir une bonne politique d'alliance avec d'autres acteurs susceptibles de contribuer notamment à « désinformer⁵ » les autorités

¹ Sociologue, Responsable du Secteur Politique à Entraide et Fraternité.



politiques, les concerné/es eux/elles-mêmes ainsi que l'opinion publique – y compris internationale. Il s'agit aussi et surtout de leur faire comprendre que la cause défendue est due à des causes structurelles auxquelles il est non seulement nécessaire mais également possible de s'attaquer.

• **S'organiser** : plusieurs conditions sont indispensables à la survie d'un mouvement quel qu'il soit (suivi des revendications dans le temps et l'espace, formation et recyclage des dirigeants et des experts, collecte et gestion des ressources, gestion d'un bon fonctionnement interne).

Et pourtant,... malgré les freins qu'ils ont rencontrés tout au long de leur histoire et qui continuent à exister, voire se renforcent, les mouvements paysans ont été et continuent à être à l'origine de changements socio-économiques et culturels profonds.

Lutter contre la faim de façon durable

Les mouvements paysans, grâce à leurs analyses, leurs expériences de mobilisation réussies ou leurs échecs, leurs savoirs engrangés dans une mémoire collective écrite pour certains, dans des traditions orales pour d'autres, donnent à comprendre non seulement quels sont les grands enjeux contemporains en matière de systèmes alimentaire et agricole mais nous livrent également tantôt des pistes très concrètes de changement tantôt des questions auxquelles, du moins actuellement, ils n'ont pas de réponses.

Que ce soit pour faire appel au tribunal en vue de stopper un accord anticonstitutionnel visant l'acquisition massive de terres aux Philippines ou interpellier les décideurs politiques pour un code agricole en RDC ou encore pour que la réforme agraire soit inscrite dans la Constitution comme c'est le cas au Brésil, les mouvements paysans nous montrent combien l'enjeu fondamental de la terre, crucial pour lutter contre la faim, nécessite une lutte constante face notamment aux convoitises des grandes entreprises.

Soutenir l'agriculture paysanne face aux enjeux contemporains

Dans le passé, c'est une agriculture au service de l'industrie qui a été privilégiée et ce, au détriment de la paysannerie⁶. Aujourd'hui, ceux qui partagent une vision néolibérale et techniciste continuent à considérer l'agriculture paysanne comme archaïque tout en promouvant les mécanismes de dérégulation économique profitant notamment aux entreprises de l'agrobusiness⁷. Les mouvements paysans ont le mérite de contrebalancer cette affirmation pseudo scientifique en multipliant et diffusant analyses, faits et chiffres prouvant le contraire.

Pour les mouvements paysans brésiliens par exemple, il s'agit aujourd'hui de montrer que le modèle brésilien agro-exportateur coûte plus cher qu'il n'y paraît en termes sociaux, économiques et environnementaux. Soutenue, l'agriculture paysanne est en mesure de lutter efficacement contre la faim, disent les mouvements paysans du monde entier et ils ont raison.

Entraide & Fraternité partage cette analyse : le problème de la faim ne peut se résoudre de façon structurelle (durable dit-on aussi) que par un soutien à l'agriculture paysanne dans le cadre de stratégies globales de souveraineté alimentaire. En effet, les enjeux socioéconomiques contemporains sont de taille : les effets du réchauffement climatique et les fausses solutions du marché de carbone, l'accaparement des terres de ces dernières années –aux dimensions démesurées et incontrôlables –, la dérégulation de l'économie – via notamment les traités de libre échange qui se succèdent –, l'invasion des marchés par l'agrobusiness⁸...

Devant ces enjeux, les mouvements paysans ne restent pas inactifs. Etant donné l'ampleur de ces phénomènes et leurs conséquences sur les populations locales, des alliances se sont créées avec d'autres groupes de la société civile en vue d'un développement rural cohérent où l'agriculture paysanne et familiale tient un rôle central.

Tindi Mbukete (le courage donne la force), dit-on au Congo...

² Erik Neveu, Sociologie des mouvements sociaux, La Découverte, Coll. Repères, Nouvelle édition 2011. Paris. P. 10.

³ Certes, on ne peut pas dire que la grande majorité des paysans/nes soit impliquée dans des mouvements paysans. Mais ceci ne signifie pas qu'ils/elles acceptent passivement leur situation. Lorsque les conditions politiques et économiques contraignent – violemment – les paysans/nes à se taire, au « non-agir » visible ou collectif, on constate qu'ils/elles développent des formes individuelles de résistance « silencieuses » quotidiennes. Cette sorte d'« action collective d'acteurs non collectifs » constitue sans nul doute un terreau fertile à la constitution de mouvements sociaux.

⁴ Par exemple, le désintérêt des jeunes ruraux pour la vie en milieu rural en tant que paysan/paysanne reste une question préoccupante qui se pose à la plupart des groupes paysans dans le monde.

⁵ C'est-à-dire transmettre une « contre-information » face aux informations diffusées par les entreprises par exemple.

⁶ Jean-Philippe Peemans, « Les politiques agricoles au fil du temps. Logiques dominantes et conséquences » in Sophie Charlier et Gérard Warnotte (coord.), La souveraineté alimentaire : regards croisés, Presses Universitaires de l'UCL, et Entraide et Fraternité, 2007. Louvain-La-Neuve. PP. 29-52.

⁷ Carracillo Carmelina, François Delvaux (Coord.), L'appât du grain – L'agrobusiness : quels enjeux pour l'agriculture paysanne ?, Entraide et Fraternité, 2012, Bruxelles.

⁸ Voir l'ensemble des études et analyses produites par E&F depuis 2007 sur ces sujets.

⁹ Mouvement qui regroupe 150 organisations et affirme représenter 200 millions de ruraux à travers le monde.

¹⁰ Eric Holt-Gimenez, De la crise alimentaire à la souveraineté alimentaire, le défi des mouvements sociaux, Alternatives Sud, CETRI/Syllepse, Louvain-la-Neuve/Paris, Vol. 18-3, 2010. PP. 37-56.

Voir aussi : Etat des Résistances, Les mouvements paysans, Centre Tricontinental, Ed. Syllepse, décembre 2013.



Agriculteurs familiaux : plus forts ensemble



Par Marianne Streel,
Présidente de l'Union des
Agricultrices Wallonnes (UAW)

et Yvan Hayez,
Secrétaire général de la Fédération
Wallonne de l'Agriculture (FWA)

S'exprimer aux côtés d'autres paysanneries, proches et éloignées à la fois par la mondialisation économique, requiert une grande humilité. Il nous arrive d'être sollicités par des organisations paysannes du Sud, pour donner notre point de vue comme organisation syndicale belge. Elles veulent connaître la façon dont notre organisation se structure, les raisons pour lesquelles nous en sommes arrivés là aujourd'hui. Nous n'avons pas la prétention, sur base de ce que nous connaissons et de ce que nous vivons au quotidien, de dire ce qu'il faut faire ailleurs ni de porter de jugement. La seule chose que nous puissions faire, c'est donner un témoignage sincère dont les propos s'interprètent en fonction de l'évolution du contexte historique et socio-économique wallon, belge et européen. Personne ne donne de leçon à personne. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'ensemble, on est plus forts et les paysans où qu'ils soient, ont intérêt à se regrouper et à se structurer et ce, à tous les niveaux : local, régional, national, continental et mondial.

Propos recueillis par Carmelina Carracillo

Exister dans la société sur les plans politique et économique

Lorsque l'on pose la question à nos affiliés des raisons pour lesquelles ils adhèrent au syndicat, généralement, ils répondent « pour mieux se défendre ». Et en effet, si des personnes ont le besoin de se regrouper et de créer une structure, c'est pour exister, être représentées dans la société. Il n'est pas de professions structurées en organisation qui ne soient pas représentées dans la société. Un secteur quel qu'il soit, secteur de production ou autre, crée une organisation pour prendre une place, intervenir dans le débat sociétal et influencer les politiques.

Mille paysans qui traitent leurs problèmes individuellement avec le ministre compétent ont moins de force que mille paysans qui se regroupent avec leurs tracteurs devant son siège. C'est tout simplement une question de rapport de force. Soyons attentifs à la vieille maxime : « Diviser pour régner ». Ceci vaut aussi pour les organisations elles-mêmes. Veillons à ce que celles-ci ne soient pas divisées et empêchent dès lors une défense globale de la profession. Le regroupement à des fins économiques présente aussi un intérêt. Les charges de production peuvent être partagées par plusieurs familles comme c'est le cas, par exemple, lors d'achats collectifs de matériel (tracteur, ...)

Sur le plan commercial, les structures d'exploitation qui se regroupent pourront négocier plus fermement avec des acheteurs. Le pouvoir de pression vis-à-vis d'un acheteur important est différent par exemple selon qu'on négocie avec lui la vente d'une ou de cent vaches ou selon que les négociations se traitent de façon individuelle avec chaque producteur : les quatre mille exploitants bovins qui font leurs offres de façon individuelle à trois seuls acheteurs auront moins de poids que s'ils s'étaient regroupés pour exiger un prix correct.

Exister collectivement pour défendre un même enjeu est un premier intérêt commun. Ceci ne signifie pas que les manières et les stratégies d'exister collectivement soient les mêmes. Elles dépendent des conditions dans lesquelles elles émergent et se reproduisent. Cela revêt des aspects variables selon les contextes politique, historique et socio-économique d'un pays. Nous avons la chance, en Europe, d'avoir une culture de représentation sociale ouverte, mais ce n'est pas le cas dans d'autres pays du Sud.

Ne pas se porter préjudice entre paysans du Nord et du Sud

Dans le secteur de l'agriculture - mais cela vaut aussi pour d'autres secteurs, car la mondialisation ne touche pas que l'agriculture -, nous, paysans, interférons inévitablement les uns vis-à-vis des autres (Africains et Latino-américains avec les paysans européens, etc.)

Pour nous, agriculteurs européens, l'outil politique majeur est la Politique Agricole Commune qui a été construite dans un contexte bien particulier. Son objectif était d'assurer la sécurité alimentaire de l'Europe en offrant aux consommateurs des produits diversifiés, de qualité, à des prix abordables tout en garantissant un revenu aux agriculteurs européens. Cette politique a eu un énorme succès, mais elle a généré des dérives, notamment une politique d'excédents.

Pour faire face à celle-ci, des politiques négociées sur la scène mondiale ont abouti à des mécanismes « boustant » les exportations européennes avec, comme conséquence, la déstructuration d'autres économies agricoles dans le monde. Ces mécanismes n'existent plus aujourd'hui. Cette constatation est le fruit d'analyses et a été une des occasions de la prise de conscience de ces interférences entre le Nord et Sud du monde. Ceci a été renforcé par les échanges entre les paysans du Nord et du Sud qui se sont poursuivis.

Pourquoi imposer des quotas d'importation d'une matière première en provenance de l'autre côté de la planète alors qu'elle est présente abondamment en Wallonie ou en Europe et qu'elle y est produite ? Nous, agriculteurs européens, nous sommes exportateurs de lait. Pourquoi importer du lait de Nouvelle Zélande alors que l'Europe en surproduit ? Ce à quoi l'économiste ultralibéral répondra : les échanges se font, les bateaux naviguent, les dockers travaillent, l'économie tourne... Dans le Sud, des oignons hollandais envahissent les marchés sénégalais et les producteurs sénégalais ne peuvent plus vendre leurs productions d'oignons, car l'oignon sénégalais coûte plus cher que l'oignon hollandais. On a aussi une part de responsabilité.



Dans un tel contexte mondialisé, l'intérêt pour les organisations paysannes du Nord et du Sud, c'est de se parler, d'échanger entre elles, de permettre à leurs paysans d'apprendre les uns des autres, de mieux connaître la réalité de l'autre, de confronter les vécus et expériences et ce, quel que soit le secteur. On apprend alors notamment à ne plus opposer les agricultures familiales dans le monde. D'une part, l'Afrique n'a pas à ignorer ses populations affamées tout en envahissant les marchés européens pour une population qui a des pouvoirs d'achat et d'autre part, l'Europe n'a pas non plus à surproduire et à envahir les marchés africains pour casser l'économie locale.

Défendre le rôle premier de l'agriculture, à savoir nourrir les populations...

Dans le monde, quel que soit le pays, la responsabilité première de l'Etat est de faire en sorte que l'agriculture ait pour rôle prioritaire de nourrir les populations localement. Ceci ré-ouvre le débat à propos de la place de l'agriculture dans les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Il existe des groupes agroindustriels qui produisent dans un lieu parce que les conditions de production y sont propices, dans le seul objectif d'alimenter les bassins de consommation dans un autre lieu où le pouvoir d'achat est plus élevé. Il est évident que toutes ces productions ne profitent pas aux populations locales.

... Et un revenu décent pour les agriculteurs familiaux

Par ailleurs, il existe des petits producteurs vivant d'une agriculture de subsistance qui veulent s'affranchir et être en mesure de produire un surplus pour le vendre et entrer dans des circuits commerciaux. Avec cet argent, ils peuvent améliorer leurs conditions de vie.

Pour être paysan, deux conditions doivent être réunies. La première, c'est d'être passionné, car sans cela, on ne peut vivre comme paysan. La deuxième, il faut que cela soit rémunérateur : il est difficile en effet de vivre d'une passion

qui ne vous nourrit pas. Il s'agit d'évaluer quelle est la taille critique pour la rentabilité d'une entreprise agricole dans le contexte qui est le sien. Cela n'a aucun sens de définir la taille standard d'une exploitation au niveau mondial, car les réalités sont trop différentes. En Wallonie, actuellement, le chiffre est fixé à 53 hectares, il est moindre en Flandre pour des raisons spécifiques (agriculture hors sol, agriculture maraîchère sur de plus petites échelles, etc.)

Préserver l'agriculture familiale

Même si sous le concept d'agriculture familiale, les réalités sont différentes au Nord et au Sud, notre objectif commun, c'est de préserver cette agriculture familiale au Nord comme au Sud. En Wallonie, en 2011, la main d'œuvre des exploitations agricoles wallonnes est composée à plus de 80% de main d'œuvre familiale. En Wallonie, il n'y a pas de distinction à faire entre les agricultures selon leur taille ou leur mode de production. Une exploitation de 200 hectares en Hesbaye peut revêtir un caractère tout aussi familial qu'une exploitation familiale plus petite en zone herbagère. De même, une exploitation conventionnelle peut être tout aussi familiale qu'une exploitation biologique.

Une agriculture familiale, c'est une agriculture qui permet à une famille de vivre décemment durant toute la vie et ensuite, de transmettre son exploitation de façon correcte. On parle d'agriculture familiale lorsqu'une famille investit à partir de son patrimoine et gère celui-ci elle-même. Par contre, une entreprise familiale et une entreprise multinationale « ne jouent pas dans la même pièce ». Dans l'agriculture familiale, le pouvoir de décision, de la gestion du capital et du travail est aux mains de la famille. A partir du moment où ce sont des firmes qui s'occupent de gérer pour d'autres, ce n'est plus de l'agriculture familiale, c'est du business.

Dans l'évolution de l'agriculture wallonne, deux stratégies se sont développées : des petites exploitations se sont orientées dans la spécialisation des produits, d'autres -pour faire une économie d'échelle- ont décidé de s'agrandir. Ces deux stratégies ne sont pas antinomiques et restent dans le domaine de l'agriculture familiale. Par contre, certains propriétaires terriens, plutôt que de louer leurs terres à des paysans qui en auraient bien besoin, les confient à des entreprises. Un propriétaire peut confier la gestion de ses terres à une société qui s'occupe de la gestion de plusieurs terres appartenant à plusieurs propriétaires (ce qui signifie gérer et décider). En agriculture familiale, il n'y a pas de scission entre la vie de l'exploitation et celle de la famille. Dans l'autre système, cette imbrication n'existe pas.

• Maintenir une vie rurale/une présence humaine sur le territoire

En Wallonie, on pourrait très bien concevoir que, demain, deux ou trois entreprises agricoles gèrent toutes les terres de Wallonie. Et à priori, elles le feraient selon les standards européens, dans le respect des normes sanitaires, environnementales, de bien-être animal. Mais quel est l'enjeu prioritaire ? N'est-il pas aussi social ? Vaut-il mieux privilégier, en Wallonie, le modèle agricole valorisant quelques entreprises plutôt que celui valorisant sept mille familles paysannes ? Même si l'agriculture familiale wallonne reste une agriculture périurbaine, elle garantit tout de même une présence humaine dynamique sur le territoire. Rappelons que l'agriculture wallonne occupe 45% du territoire. Et en Wallonie, les paysans représentent moins de 2% de la population active mais dans un pays africain où ils représentent 90% de la population active : que se passera-t-il ? Le monde rural se désertifiera avec toutes les conséquences que cela entraîne : famine, chômage

• Maintenir l'emploi

La professionnalisation d'un secteur a souvent pour conséquence (on peut le déplorer) de diminuer le nombre de personnes engagées dans celui-ci. Lorsque les paysans wallons ont quitté les exploitations agricoles au cours du vingtième siècle pour permettre la modernisation du secteur, ils ont eu l'opportunité d'être engagés notamment dans le secteur industriel wallon en essor à l'époque. Qu'offre-t-on aux personnes que l'on voudrait faire « sortir » de l'agriculture dans les pays du Sud ? Par exemple, au Burundi, la population majoritaire se compose de producteurs agricoles exploitant en moyenne un terrain de 2 ares ... En l'absence de secteurs de transformation et de commercialisation dynamiques, où iraient les producteurs qui quitteraient le secteur agricole ? Trouveraient-ils du travail, un revenu leur permettant de faire vivre leur famille ?

En Wallonie, aujourd'hui, après des décennies de dégraissage progressif, l'enjeu est de garder les emplois dans le monde agricole. Et l'agriculture familiale est une garantie supplémentaire dans ce sens. Si la gestion du territoire wallon était aux mains de deux ou trois entreprises, une des conséquences pourrait être la perte d'une bonne partie des emplois dans le monde agricole.

• Améliorer les conditions de vie par la formation/renforcement des capacités

Il ne s'agit pas seulement de maintenir l'emploi. Si les revendications politiques et économiques sont indispensables pour un syndicat, le soutien à des formations pour les producteurs et les membres de leur famille est également nécessaire pour améliorer les conditions de vie dans l'exploitation. Que ce soit au Nord ou au Sud, les producteurs ont besoin de se former pour répondre aux évolutions du métier d'agriculteur et notamment de mieux connaître les façons de produire, de transformer, de commercialiser, de communiquer et d'améliorer les outils de gestion.

En conclusion

Voulons-nous l'extinction pure et simple de la paysannerie en Wallonie, en Europe, en Afrique, dans le monde ? Qu'attend-on de l'agriculture ?

Ici, les discours sont parfois en contradiction avec les comportements d'achat alimentaire. Les personnes ont pris l'habitude de consacrer de moins en moins d'argent pour l'achat de nourriture. Or, une alimentation de qualité a un prix, un mode de production qui répond à des contraintes environnementales aussi. Et un problème majeur reste que le produit de l'agriculture n'est pas rémunéré à sa juste valeur. La crise du lait l'a montré. La profession agricole est la seule où l'on peut vendre à perte alors que c'est interdit par la loi.

Ce qui nous réunit vraisemblablement paysans du Nord et du Sud, c'est une critique responsable et intelligente de la mondialisation économique de manière à se prémunir des effets pervers qu'elle peut engendrer.



AGRICULTRICE : PLUS QU'UN MÉTIER UNE VIE !

Les agricultrices wallonnes partagent les mêmes enjeux que ceux qui viennent d'être signalés. On pourrait dès lors se demander pourquoi, alors que le secteur de l'agriculture ne représente que 2% de la population active wallonne, les agricultrices tiennent à maintenir leur propre organisation spécifiquement féminine.

Au Nord comme au Sud, une organisation féminine est un lieu où les femmes s'expriment. Il faut rappeler que les femmes restent encore et toujours moins participatives dans les débats où les hommes sont présents. En Wallonie, dans les rassemblements mixtes, hormis celles qui ont un caractère fort, les femmes s'expriment peu mais sont à l'écoute. Lorsque les mêmes matières sont mises en discussion uniquement entre femmes, elles n'hésitent pas à donner un « avis avisé ». L'Union des Agricultrices Wallonnes est certainement un lieu de débat pour les agricultrices. En se réappropriant de la matière (actualité agricole ou autre), l'agricultrice va peut-être avoir la possibilité de discussions au sein de son foyer, ce débat peut faire évoluer les positions du mari. Il n'est pas rare d'observer une évolution dans la perception des dossiers importants lorsqu'il y a débat au sein de la famille entre homme et femme.

Une organisation féminine, c'est aussi un lieu où les femmes peuvent plus facilement se rendre et où elles peuvent, éventuellement aussi, bénéficier de loisirs.

Une organisation féminine, c'est aussi un espace de soutien aux femmes, notamment dans la formation, afin qu'elles deviennent des agricultrices capables de faire face, par elles-mêmes, aux défis qui se posent à l'exploitation. En Wallonie, aujourd'hui, une exploitation agricole requiert des compétences non seulement agronomiques, mais également juridiques, administratives et comptables...

Une organisation féminine, c'est un lieu de solidarité, un endroit où les femmes échangent à propos de leurs préoccupations semblables. Lors d'une transmission d'exploitation par exemple, les femmes sont plus sensibles à certaines composantes. Dans les décisions à prendre, elles tiendront compte non seulement de leur avenir mais aussi de celui de leurs enfants. « Une agricultrice c'est aussi une maman ! ». Dans le Sud, l'argent que les femmes retirent de leur production ou de l'élevage sera utilisé prioritairement pour les enfants ou pour améliorer directement les conditions de vie de la famille.

Le rôle d'une organisation agricole féminine, c'est aussi de permettre, à celles qui le souhaitent, de trouver des solutions pour rester sur l'exploitation. En Wallonie, on remarque que certaines femmes quittent l'exploitation car il y a nécessité d'obtenir un revenu extérieur pour vivre. Mais il y a aussi des femmes qui font le choix de travailler à l'extérieur de l'exploitation pour d'autres raisons (valorisation de leur diplôme, besoin d'autres contacts sociaux, d'un autre milieu professionnel, etc.) Les choses changent et évoluent dans les familles. En Wallonie, à une autre époque, on ne permettait pas aux femmes de se poser la question de rester ou non dans la ferme. Elles y restaient.

Enfin, un grand succès pour l'organisation wallonne agricole féminine a été l'obtention d'un statut juridique pour les conjoints-aidants. Il faut rappeler que les femmes, non chefs d'exploitation, qui travaillaient dans les exploitations agricoles, n'étaient pas reconnues. En Belgique, avant l'obtention du statut de conjoint-aidant (spécifique à tous les conjoints d'indépendants), c'était la fonction de « femme au foyer ou sans profession » qui était signalée sur la carte d'identité des agricultrices. Le statut leur a donné des droits sociaux et a permis une reconnaissance juridique et administrative de leur travail.

Un autre résultat a consisté en l'obtention de la co-titularité, pour les conjoints-aidants, des droits de production spécifiques. Il s'agit de l'ensemble des droits administratifs auxquels l'exploitation a droit. Les droits administratifs concernent les primes dans la PAC, les quotas attribués à l'exploitation (laitiers ou betteraviers par exemple). Pour ces matières, les conjoints sont à présent co-titulaires. Ceci signifie, par exemple, qu'un conjoint ne peut décider seul de vendre le quota laitier. Les deux signatures sont nécessaires pour la vente.

En conclusion, au Nord comme au Sud, les femmes prennent leur avenir en main. Grâce à leurs organisations, elles ont la possibilité de se former et de développer leur esprit critique. Elles prennent des décisions pour gérer leur vie et leur exploitation tout en cherchant à les intégrer dans le milieu familial dans le respect de chacun.

Agricultrices du Nord et du Sud, nous sommes solidaires dans des revendications semblables comme un accès des femmes aux ressources (terre, eau, crédits...) et une reconnaissance du travail d'agricultrice (droits sociaux).



La lutte pour la souveraineté alimentaire passe par la création de droits nouveaux

En 1996, à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation à Rome, un mouvement social nouveau apparaît sur la scène internationale. Il porte le nom de La Via Campesina, la « voie paysanne ». Phénomène intéressant mais peu étudié, les revendications portées par ce mouvement agricole transnational sont pour la plupart formulées en termes de droits : droit à produire, droit à la terre, droit à se protéger des importations, droit à être paysan, droit à la souveraineté alimentaire.

Comment ces droits servent-ils de point de ralliement, de langage commun à des organisations de producteurs très différentes...

¹ Priscilla Claeys travaille au Centre de Philosophie du Droit (CPDR) et au Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CriDis), Université de Louvain (UCL). Elle est également conseillère auprès du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation depuis 2008.

Le mouvement Via Campesina naît de la rencontre d'organisations paysannes d'Amérique centrale, d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud. Ces organisations sont bientôt rejointes par des organisations paysannes du monde entier. Celles et ceux qui s'auto-définissent comme « paysan(ne)s » s'organisent autour d'un projet nouveau : la « souveraineté alimentaire ».

La souveraineté alimentaire s'oppose à la marchandisation de l'alimentation et refuse l'extinction de ceux et celles qui la produisent. Elle remet en cause le tout à l'exportation et l'expansion des chaînes d'approvisionnement globalisées. Elle pointe du doigt un système alimentaire qui fait coexister la faim et l'obésité. Elle propose un ancrage digne et durable des paysan(ne)s dans un monde rural vivant, une alternative à la conjonction des crises écologique, climatique, alimentaire, économique et sociale à laquelle nous sommes confrontés.

Au cours des vingt dernières années, une multitude de droits nouveaux a été revendiquée par le mouvement, contribuant à l'élaboration d'une conception alternative des droits humains : une conception moins libérale, occidentale, individualisante et étatique, davantage cosmopolite et multiculturelle. Cette conception, en cours d'élaboration, apparaît clairement dans deux « inventions » de la Via Campesina : le droit à la souveraineté alimentaire et la Déclaration des droits des paysans.

Le droit à la souveraineté alimentaire

Le droit à la souveraineté alimentaire : l'invention la plus emblématique du mouvement.

Né quelque part en Amérique centrale dans la fin des années 80, le concept de souveraineté alimentaire désigne d'abord une opposition des paysans à l'arrivée de denrées américaines importées sur les marchés locaux. Dès la naissance du mouvement, ou presque, la souveraineté alimentaire est revendiquée comme un droit.

► Comment ce droit se présente-t-il ?

- Première caractéristique : sa définition, je devrais dire ses définitions, ont évolué sans cesse au cours des vingt dernières années. Tour à tour défini par La Via Campesina comme le « droit à produire » (en 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation), le « droit des peuples à déterminer leur politique agroalimentaire » (en 2000, lors de la conférence de la Via Campesina à Bangalore, Inde), ou le « droit de choisir comment et avec quoi se nourrir » (en 2000, par José Bové), le droit à la souveraineté alimentaire présente une définition floue, évolutive. De nouvelles dimensions (accès aux semences, à la terre, biodiversité, changement climatique, etc.) sont constamment intégrées. C'est un concept valise. Une agricultrice française me disait : « la souveraineté alimentaire, c'est ce qu'on a dans les tripes ». Ceci a permis sa circulation à travers le monde et sa réappropriation en fonction de spécificités régionales.

- Deuxième caractéristique : le droit à la souveraineté alimentaire se présente comme un droit multidimensionnel. Les détenteurs du droit à la souveraineté alimentaire sont envisagés tour à tour comme des individus, des communautés locales, une région, un peuple, un territoire, ou une nation. La souveraineté alimentaire est envisagée à la fois comme une souveraineté politique (avec le droit de participer à la prise de décision) et une souveraineté économique (avec le droit à la protection tarifaire, le droit à l'accès au marché local). Le droit à la souveraineté alimentaire évoque le droit au développement et le droit à l'autodétermination des peuples. Il présente une dimension interne (les droits des peuples contre leur gouvernement) et une dimension externe (droits des états à développer leur agriculture).





• Troisième et dernière caractéristique : sa mise en œuvre appelle à une combinaison d'efforts « par le haut » et « par le bas ». Elle invite à changer le monde par le haut, c.-à-d. par la modification du cadre juridique et institutionnel ; et à changer le monde par le bas, c.-à-d. par la réinvention de pratiques agricoles et alimentaires au niveau local, par les circuits courts, l'agroécologie, etc. La connexion des deux stratégies représente un défi considérable pour le mouvement.

► L' « institutionnalisation » de ce nouveau droit

• Au niveau international

La Via Campesina a cherché à « institutionnaliser » ce nouveau droit à la souveraineté alimentaire de deux façons : le mouvement a tenté d'en obtenir la reconnaissance comme nouveau droit humain universel et a tenté par ailleurs de le traduire dans de nouvelles règles de commerce international. En 2000, à l'aune du sommet ministériel de Doha (2001),

La Via Campesina et un grand nombre d'autres mouvements sociaux et ONGs ont demandé que le droit à la souveraineté alimentaire soit inscrit dans une nouvelle Convention internationale. En 2004, José Bové a porté cette revendication au Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan, à qui il a demandé de soutenir La Via Campesina dans ses efforts pour « obtenir la reconnaissance de la souveraineté alimentaire comme nouveau droit humain ».

• Moins d'attention depuis les années 2000

Depuis le milieu des années 2000, l'institutionnalisation du droit à la souveraineté alimentaire au niveau international a reçu moins d'attention. L'idée d'une Convention sur la souveraineté alimentaire fut discutée au Forum de Nyeleni de 2007 mais aucune demande dans ce sens ne fut formulée durant la crise alimentaire de 2007-08. Alors que la grande majorité des activistes de La Via Campesina s'accorde sur l'importance d'articuler la lutte pour la souveraineté alimentaire à tous les niveaux, du local, au national, au régional et à l'international, le « local » reçoit de plus en plus d'attention. Des pratiques de souveraineté alimentaire se développent, qui représentent des alternatives et concrètes et faisables, ici et maintenant. Dans un contexte marqué par les accaparements de terre à large échelle et l'appropriation des ressources naturelles, les dimensions structurelles de la souveraineté alimentaire sont mises de côté ; reprendre le contrôle sur la terre et les ressources est devenu la priorité.

• Inscrire le droit à la souveraineté alimentaire dans la loi

L'objectif d'inscrire le droit à la souveraineté alimentaire dans la loi n'est pas abandonné pour autant. D'une part, des politiques nationales (ou régionales ou sub-nationales) de souveraineté alimentaire sont élaborées et mises en œuvre dans un certain nombre de pays, comme en Bolivie, en Equateur, au Népal, au Venezuela, au Mali ou au Sénégal, allant parfois jusqu'à la reconnaissance consti-

tutionnelle du droit à la souveraineté alimentaire. D'autre part, La Via Campesina cherche, avec d'autres mouvements et organisations de la société civile, à mettre les différentes dimensions de la souveraineté alimentaire à l'agenda du Comité pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) des Nations Unies, réformé en 2009 pour donner plus d'espaces de participation aux acteurs non-étatiques.

La Déclaration des Droits des Paysans

Dans le même temps, La Via Campesina a travaillé à l'élaboration d'une Déclaration des droits des paysans, adoptée par le mouvement en 2008. La Déclaration, fruit de sept années de discussions internes, suit la structure de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle reprend des droits existants, déjà reconnus par les Nations Unies et des droits nouveaux, comme le droit à la terre, aux semences, le droit à fixer les prix des produits agricoles.

► La Déclaration : outil politique et texte symbolique à forte composante identitaire

L'objectif du mouvement est d'en obtenir la reconnaissance au niveau des Nations Unies, par le biais du Conseil des Droits de l'Homme. Le 24 septembre 2012,

le Conseil a adopté une résolution sur la « Promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans des zones rurales » (A/HRC/21/L.23), établissant la création d'un groupe de travail intergouvernemental chargé de négocier une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans. Les négociations ont débuté en juillet 2013 et il est probable qu'elles s'étendront au moins sur les trois ou quatre prochaines années.

► De nombreux activistes inquiets

Si la poursuite de cet objectif a été généralement bien reçue au sein du mouvement, de nombreux activistes que j'ai rencontrés s'inquiètent néanmoins de voir l'attention se détourner de questions jugées plus pressantes, comme la mise en place d'un autre cadre multilatéral plus juste pour les échanges internationaux de produits alimentaires et agricoles.

Par ailleurs, de nombreuses régions du monde doivent encore s'approprier cet objectif, en particulier l'Amérique latine, qui reste davantage focalisée sur la défense de la souveraineté alimentaire.

Enfin, la revendication de nouveaux droits pour les paysans n'est pas sans poser une série de dilemmes stratégiques. Comment conserver le potentiel émancipateur et mobilisateur de ce texte s'il doit faire l'objet de négociations et de compromis ? Comment défendre un tel instrument quand on a par ailleurs le souhait d'élever la



souveraineté alimentaire au rang de projet alternatif qui s'adresse à toutes et tous, non producteurs y compris ?

► Lutte contre le néolibéralisme ou contre la discrimination ?

La Déclaration de La Via Campesina accorde des caractéristiques sociales et culturelles à la paysannerie: elle insiste sur l'importance de maintenir des « cultures alimentaires traditionnelles » (art. 3.5) et sur l'existence de valeurs et d'un style de vie basé sur la famille et la communauté (art. 10.4; art. 10.5). Elle célèbre l'harmonie avec la nature et définit les paysans comme ceux et celles ayant une « relation directe et spéciale avec la terre et la nature » (art. 1).

Cet accent mis sur ce que les « gens de la terre » ont en commun, caractéristique de l'essentialisme paysan, risque de mener à l'exclusion de celles et ceux qui ne s'identifient pas comme paysans, même si La Via Campesina est bien consciente du besoin de construire des alliances avec d'autres secteurs, comme les peuples autochtones, consommateurs, travailleurs agricoles et industriels, et le mouvement pour l'agroécologie.

Si la revendication de nouveaux droits pour les paysans met trop en avant les questions d'identité et de « reconnaissance », au détriment des questions de « redistribution », l'objectif poursuivi par La Via Campesina sur le long terme risque d'être mis en péril. En effet, le travail sur la Déclaration risque d'induire un déplacement dans les termes de la lutte : d'une lutte contre le capitalisme et le néolibéralisme, vers une lutte contre la discrimination.

La demande de nouveaux droits pour les paysans (et surtout le droit à la terre et aux semences) pourrait néanmoins renforcer l'identité collective du mouvement, maintenant que l'Organisation Mondiale du Commerce a perdu son statut d'ennemi n°1. L'enjeu des prochaines années sera certainement de revendiquer des droits nouveaux pour un groupe social spécifique (la paysannerie), tout en créant des alliances mobilisatrices autour de la souveraineté alimentaire comme projet de société alternatif, visionnaire, inclusif et transformateur.



Reconfiguration et défis des mouvements paysans au Brésil

► **Le Brésil peut s'enorgueillir d'une longue histoire de luttes pour la terre, de la présence de l'un des mouvements paysans les plus connus sur la scène internationale, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), et d'un ensemble de politiques publiques en faveur des paysans. Mais le pays est également l'un des plus inégalitaires au monde en termes de concentration des terres. En outre, il héberge les très puissantes firmes de l'agrobusiness, qui jouent un rôle moteur dans le processus de contre-réforme agraire et de remodelage du milieu rural. Ces contradictions dessinent les contours, dynamiques et défis des mouvements paysans brésiliens aujourd'hui.**

¹ Politologue, chargé d'étude au CETRI - Centre tricontinental (www.cetri.be)

Aborder la question des mouvements paysans au Brésil, c'est d'abord s'intéresser au Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), considéré à la fois comme le principal mouvement paysan du continent et comme une référence centrale pour les acteurs paysans et les mouvements sociaux.

C'est aussi interroger le modèle brésilien. « Pays émergent », devenu la sixième puissance économique mondiale (2012), le Brésil a changé depuis le début de ce nouveau millénaire : dynamisme diplomatique et économique basé sur une croissance continue, développement d'un marché intérieur et surtout réduction de l'extrême pauvreté (près de 30 millions de personnes sorties de la pauvreté)². Pour la première fois de son histoire, la classe moyenne est devenue majoritaire. Le gouvernement brésilien présente d'ailleurs sa politique comme un modèle de réussite sociale et économique.

C'est enfin questionner les relations et l'articulation originale entre les mouvements paysans et le Parti des Travailleurs (PT), au gouvernement depuis 2003.

Le modèle politique brésilien

En 2003, l'ancien syndicaliste et leader charismatique du Parti des Travailleurs (PT), Luiz Inacio Lula da Silva – dit Lula – remporte les élections. Les espoirs que représente ce virage à gauche sont énormes. Plus de dix ans plus tard, quel est le bilan ?

« Paradoxal », « contradictoire », « hybride »... tels sont les termes utilisés lorsqu'il s'agit de décrire l'évolution du pays et les politiques mises en œuvre (par Lula d'abord et, depuis trois ans, par la nouvelle présidente, Dilma Rousseff – également du PT).



› Le « lulisme » et ses contradictions

Afin de rendre compte de ce modèle politique particulier, le qualificatif de « lulisme » a été inventé par les analystes brésiliens. De quoi s'agit-il ? D'un côté, il existe des politiques sociales importantes et des allocations versées aux ménages les plus pauvres (un quart de la population). De l'autre, une politique volontariste de financements publics et de partenariats privé-public s'est développée pour assurer une croissance stable, largement inscrite dans la continuité macro-économique du régime néolibéral précédent. On a parlé à ce propos d'un pacte entre classes sociales. La popularité de Lula – et dans une large mesure de Dilma – aura été de concilier ce que l'on pensait jusqu'alors inconciliable : croissance et redistribution des bénéfices, financements publics et appuis au marché, réduction de la pauvreté et conservation de la structure sociale, intérêts des plus pauvres et ceux des entrepreneurs. Mais à quel prix et jusqu'à quand ?

Brésil : évolution et chiffres globaux

Population globale : de 72,6 millions en 1960 à 198,4 millions 2012

Population rurale : 54,9% en 1960 ; 32,3% en 1980 ; 18,3% en 2001 ; 15,1% en 2012.

54% de la population rurale est pauvre.

Espérance de vie (en années) : 65,6 en 1990 ; 68,1 en 2000 ; 73,8 en 2012

Indice de Développement Humain (IDH) : 0,590 en 1990 ; 0,699 en 2000 ; 0,730 en 2012 (Brésil classé 85ème (Belgique 17ème)

Coefficient de Gini : 0,625 en 1977 ; 0,636 en 1989 ; 0,583 en 2003 ; 0,531 en 2010

Références : PNUD, 2013, <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/BRA.html> ; « Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios », Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), 2009, http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/pesquisas/pesquisa_resultados.php?id_pesquisa=40

Appelées à l'origine par un mouvement social de lutte pour l'accès aux transports publics – Movimento Passe Livre (MPL) – afin de dénoncer une hausse des prix de ceux-ci, les manifestations de début juin 2013 prirent rapidement une dimension massive et généralisée. Au

plus fort des mobilisations, un million de personnes descendit dans les rues des principales villes du pays pour protester, principalement contre le décalage entre la puissance économique du Brésil et les difficultés quotidiennes auxquelles continue de se heurter la population. Étaient particulièrement visées, les dépenses faramineuses de la préparation du Mondial au regard des faibles investissements publics pour la Santé et l'Éducation.

Ces manifestations géantes ont agi comme un électrochoc. Elles mettaient en lumière l'écart entre l'investissement de l'État dans les infrastructures et les priorités macro-économiques d'une part, et des services sociaux publics sous financés, d'autre part. Elles rappelaient également cette évidence que tout pacte social dépend d'une combinaison de facteurs et d'une corrélation de forces, et qu'il pouvait donc être remis en question. En réalité, la conciliation à la base du régime politique actuel tient davantage du « Docteur Jeckyl et de Mister Hyde » que d'un mariage heureux ou de raison. C'est au niveau de la politique agricole que ces contradictions apparaissent avec le plus d'éclat.

Jamais dans son histoire, la paysannerie brésilienne n'a bénéficié d'autant de politiques étatiques et d'appuis publics. Mais dans le même temps, jamais non plus l'agrobusiness n'a été aussi fort : en dix ans, il a augmenté en termes de surfaces exploitées, de quantités produites et de capitaux générés³. Cette contradiction est instituée par/et dans les deux Ministères en charge des politiques agricoles au Brésil, avec chacun sa « clientèle » : celui de l'Agriculture, de la pêche et de l'approvisionnement (MAPA) qui gère les affaires de l'agrobusiness, et le Ministère du développement agricole (MDA), en charge des agriculteurs familiaux. Ce que le gouvernement présente comme deux voies parallèles constitue pour les organisations paysannes, la contradiction majeure du lulisme. Cependant, l'explication d'une telle situation ainsi que les conclusions qu'il convient d'en tirer font débat.

Ce sont les moyens de lutter contre la faim et la pauvreté, les priorités et l'ampleur des politiques publiques qui divisent les acteurs ruraux. « L'équilibre » que le gouvernement a mis en place entre l'agrobusiness et les mouvements paysans, préserve et prolonge les inégalités au profit des premiers, et hypothèque les transformations

structurelles pour lesquelles les seconds luttent. Les analyses du Brésil sont donc très contrastées aujourd'hui, selon que l'on mette l'accent sur les politiques en faveur de la paysannerie ou de l'agrobusiness, selon que l'on croit ou non possible un modèle agricole alternatif, selon que l'on compare la situation actuelle avec le passé ou avec la revendication d'une Réforme Agraire, portée par les mouvements paysans et défendue en principe dans les textes par le PT.

› Le contexte brésilien : politiques sociales, politiques agraires et lutte contre la pauvreté

• Forces et limites des politiques publiques en milieu rural

Les avancées ne manquent pas : le volontarisme de l'État brésilien avec ses politiques publiques et programmes sociaux importants, la sortie de dizaines de millions de personnes de la pauvreté, l'affirmation que le Brésil est devenu un pays de la classe moyenne. Cependant, il convient de bien cerner les contours et dessous de ces avancées.

C'est dans le cadre du slogan emblématique « Faim Zéro » que s'inscrivent les divers programmes sociaux mis en place et/ou renforcés tels que la « Bolsa Familia », unifiant plusieurs programmes qui existaient déjà pour leur donner une plus large envergure. Distribuée à 25% de la population, cette allocation versée aux ménages les plus pauvres – en fonction du nombre d'enfants à charge – est conditionnée à l'obligation de garantir la présence des enfants dans les écoles et à la visite dans les centres de santé. De plus, d'importants programmes d'appui à l'agriculture familiale ont été réactivés et/ou mis en œuvre. Citons le Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (PRONAF) et le Programme d'alimentation scolaire (PNAE) qui impose un quota de 30% de produits issus de l'agriculture familiale pour les cantines scolaires : 47 millions d'enfants en bénéficient.

Cependant, ces moyens et résultats sont discutés au sein des mouvements paysans. D'une part, la crainte existe qu'une partie de ces mesures s'apparente davantage à des programmes « assistentialistes » qu'à des politiques publiques liées à des droits et à une puissance de transformation

sociale. Dès lors, de tels programmes peuvent être remis en cause en cas de changement de gouvernement (ou de priorité stratégique au sein d'un même gouvernement). D'autre part et plus fondamentalement, les organisations paysannes reprochent à ces politiques de ne pas s'attaquer aux racines des problèmes, en laissant intacte la structure très inégalitaire à l'origine de la pauvreté. Ainsi, les inégalités sociales n'ont été altérées que très faiblement : le coefficient de Gini est passé de 0,583, en 2003, à 0,531, en 2010⁴. La situation au niveau de la Réforme Agraire est pire puisque la concentration des terres s'est encore accentuée dans un des pays déjà parmi les plus inégalitaires au monde !

• L'avènement d'une classe moyenne au Brésil

En 2009-2010, pour la première fois de son histoire, la classe moyenne est devenue majoritaire dans le pays, et représenterait aujourd'hui 53% de la population. Ce succès indéniable doit cependant être nuancé. En effet, est définie comme classe moyenne toute personne ayant un revenu mensuel entre 291 et 1.019 reales, soit entre 91 et 319 euros. L'échelon inférieur est donc bas. De plus, il semble que les services publics, et plus particulièrement l'Éducation et la Santé n'aient pas suivi cette ascension – les parts des dépenses publiques en Santé en 2010 étaient de 4,2%, soit près de la moitié qu'en Belgique (8%) – ; ceci explique en partie les manifestations de juin 2013⁵.

• Deux modèles agricoles : agrobusiness versus agriculture familiale

L'agriculture familiale représente 84,4% des établissements ruraux sur un total de 80.250.453 hectares, soit 24% de la surface agricole du Brésil. Elle occupe 74% des personnes travaillant en milieu rural. Elle est responsable de 77% de la culture de haricots, 58% de la production de lait, 46% de celle du maïs, 34% de celle du café, 34% de celle du riz, 30% de celle de la viande bovine...

L'agrobusiness, quant à lui, représente 15,6% des établissements ruraux et occupe 76% de la surface agricole. Cependant, il n'emploie que 26% des personnes en milieu rural. Il produit 84% du soja, 79% du blé, 70% de la viande bovine et l'essentiel de la canne-à-sucre du Brésil (Chiffres 2006, DIESSE 2010-2011).

Entre 2001 et 2009, la production de cannes-à-sucre a augmenté de 95%, celle de soja de 51,3%. Pour 2013/2014,

le MAPA, responsable de l'agrobusiness, annonce près de quatre fois plus de financement (136 milliards) par rapport au Ministère du développement agricole pour l'Agriculture familiale (39 milliards)⁶.

• Évolution de la Réforme Agraire au Brésil (1995-2013)

La Réforme Agraire constitue la revendication centrale et historique de l'ensemble des mouvements paysans brésiliens. C'est le mandat que ceux-ci avaient donné à Lula d'abord, à Dilma Rousseff ensuite. Si des avancées ont eu lieu, au bout du compte, la déception des paysans est grande. En réalité, depuis 2007, le processus de distribution des terres aux « assentados » – bénéficiaires de la Réforme Agraire ayant été « installés » sur des terres qui leur ont été accordées – s'est grippé. Il s'est même pratiquement arrêté avec l'arrivée de Rousseff au pouvoir. Pour les mouvements paysans, la réforme Agraire au Brésil est aujourd'hui en panne. Dès lors, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) tente de mettre en avant lors de son sixième Congrès national en février 2014 le concept de « Réforme Agraire Populaire » (voir plus loin).

Nombre d'hectares (ha) incorporés à la Réforme Agraire

Entre 1995 et 2003 (présidence de Cardoso) : 21.075.726 (moyenne annuelle : 2.634.466 ha)

Entre 2003 et 2007 (premier mandat de Lula) : 31.889.038 (moyenne annuelle : 7.972.259 ha)

Entre 2007 et 2011 (second mandat de Lula) : 16.402.144 (moyenne annuelle : 4.100.536 ha)

2011-2012 (deux premières années mandat Rousseff) : 2.225.198 (moyenne annuelle : 1.112.599 ha)

Nombre de familles « assentadas » (installées sur terres accordées) dans le cadre de la Réforme Agraire

Entre 1995 et 2003 (présidence de Cardoso) : 540.674 (moyenne annuelle : 67.584)

Entre 2003 et 2007 (premier mandat présidence Lula) : 381.419 (moyenne annuelle : 95.355)

Entre 2007 et 2011 (second mandat de Lula) : 232.669 (moyenne annuelle : 58.167)

2011-2012 (deux premières années mandat Rousseff) : 45.096 (moyenne annuelle : 22.548)

Références : DIESSE 2010-2011, Dataluta 2011, Sao Paulo, 2012.



Actualités et enjeux des luttes paysannes au Brésil

› Un héritage commun

Le premier nom qui vient en tête en évoquant les mouvements paysans brésiliens est celui du Mouvement des Travailleurs Ruraux sans Terre (MST). Il est le premier, le plus important politiquement et numériquement. Par son histoire, son expérience et sa réflexion théorique, le MST jouit d'une aura qui dépasse le cadre national et celui des mouvements. Pour autant, il n'est pas le seul mouvement en milieu rural et il existe bien d'autres acteurs adoptant d'autres formes d'organisations et d'interventions.

Si au Brésil, la lutte pour la terre a commencé avec la colonisation, c'est à la fin des années 1970, en pleine dictature militaire, qu'elle se renouvelle et se développe. Un nouveau cycle de luttes tant urbaines que rurales émerge, largement alimenté par la théologie de la libération, qui connaît alors son essor (voir encadré plus

loin), et bénéficie de l'appui de la Commission Pastorale de la Terre (CPT), créée en 1975. Cette période de mobilisations et d'effervescence débouche sur la structuration des divers mouvements sociaux : le PT (Parti des Travailleurs) est fondé au début de l'année 1980, la Centrale unique des travailleurs (CUT) est créée en 1983, et le MST un an plus tard⁷.

Le mouvement paysan va connaître une dynamique d'internationalisation avec la constitution du réseau international Via Campesina⁸ en 1993, dont le MST est l'un des piliers. Il va également se déployer via la création d'autres organisations : le Mouvement anti-barrages (MAB) en 1989, le Mouvement des femmes rurales (MMC⁹) en 1995, le Mouvement des petits agriculteurs (MPA) en 1998, le syndicat des agriculteurs familiaux (FETRAF) en 2004...

En 2012, Dataluta, la banque de données de l'université étatique de Sao Paulo (UNESP), synthétisant les données officielles et celles issues des mouvements paysans, enregistrerait la présence de 114 mouvements « socio-territoriaux » sur le sol brésilien (Dataluta 2012).

Brésil: histoire et luttes paysannes en quelques dates... et en quelques slogans

1984 : Première rencontre nationale des travailleurs sans-terre : « La terre appartient à ceux qui la travaillent ».

1989 : Cinquième rencontre nationale du MST : « Occuper, résister, produire » ; échec de Luiz Inacio Lula da Silva (Lula) à la présidence.

1993 : Création de Via Campesina, qui invente le concept fédérateur de « Souveraineté Alimentaire », contribuant ainsi à diffuser, sur la scène internationale, l'analyse des causes structurelles de la faim.

1995 : Troisième Congrès du MST : « La réforme agraire est la lutte de tous ».

1996 (17 avril) : Massacre d'Eldorado dos Carajás ; en hommage aux 21 militants sans-terres assassinés, mise en place de la Journée internationale des luttes paysannes.

2001 : Premier Forum Social Mondial à Porto Alegre : « Un autre monde est possible ».

2003 : Élection de Lula à la présidence de la république avec le double slogan : « Lula président pour un Brésil décent » ; « Lulinha, paix et amour ».

2005 : Marche de 12 000 militants sans-terres sur Brasilia pour la Réforme Agraire.

2007 : Cinquième congrès national du MST : « Réforme agraire : pour la justice sociale et la souveraineté populaire ».

2011 : Élection de Dilma Rousseff : coalition pour que le « Brésil continue à changer ».

2013 (juin) : Manifestations de rue les plus importantes que le pays a connues depuis 20 ans.

2014 (10-14 février) : Sixième congrès national du MST : « Lutter, Construire, Réforme Agraire Populaire ».

► Les mouvements paysans : entre diversités et unité

Le terme générique de « mouvements paysans » recèle en réalité une très grande diversité tant des « paysans » que des « mouvements » dans lesquels ils s'organisent. Le mot « paysan » n'est pas neutre et met en avant un rapport particulier au monde rural. Si « paysan » s'oppose tout à la fois au citadin et au capitaliste rural (grand propriétaire terrien « traditionnel » ou entrepreneur de l'agrobusiness), il recouvre cependant des réalités différentes en fonction du genre, de l'identité culturelle et de la classe sociale. Ainsi, il y a des hommes et des femmes, des indigènes, des populations noires, blanches et métis¹⁰, de religions différentes, qui prolongent ou croisent des rapports distincts à la terre et au travail, selon qu'ils/elles sont « sans terre », salarié/es agricoles ou travailleurs/ses informel/les (3 millions selon la CONTAG) ou propriétaires (assentado/da, agriculteur/trice traditionnel/le, propriétaire familial/e ou copropriétaire si la terre est collective). Il en découle des situations (partiellement au moins) différentes en termes de droits, de pouvoirs et d'intérêts. Pour ne prendre qu'un seul exemple, plus de 75% des femmes rurales – contre 25% des hommes – occupées dans le secteur de l'élevage le sont de manière non-rémunérée (DIEESE, 2011, p. 130).

• **Le monde rural est en constante évolution.** D'une part, il est confronté à un processus de « dépaysonisation »¹³ qui vide les campagnes de ses habitants. De 2000 à 2010, la proportion de la population rurale est passée de 18,8 à 15,7%¹⁴. En 1960, le Brésil était encore majoritairement rural. Loin d'être une fatalité, il s'agit là de la résultante de priorités politiques.

D'autre part, plus d'un tiers de la population rurale est âgé de 17 ans ou moins (DIEESE, 2011, page 68). L'avenir du monde rural dépend largement de cette frange de la population : constituera-t-elle la paysannerie de demain... ou viendra-t-elle gonfler l'émigration urbaine, tant l'attraction de la ville est puissante ?

Enfin, il existe, dans une moindre proportion, un mouvement inverse : les « néo-ruraux », anciens citadins allant à la campagne chercher une alternative aux problèmes de la ville, ou fils et filles d'agriculteurs ayant grandi en ville et retournant en milieu rural.

La diversité qui caractérise le monde rural brésilien se manifeste dans l'espace, les aspects organisationnels, les formes productives et la question des droits.

• **Au niveau de l'espace**, il existe bien sûr une différenciation ville/campagne. Cette dernière concentre des indicateurs négatifs. Ainsi, 31,2% de la population rurale est sans instruction contre 18,5% en milieu urbain (DIEESE, 75). En termes de pourcentage, il y a deux fois moins (18%) de femmes chefs de famille en milieu rural qu'en ville (36,3%, MDA, 2011). La pauvreté et l'extrême pauvreté sont également plus importantes en milieu rural.

Au sein même du milieu rural, cette diversité se marque territorialement. La région du Nord-Est concentre 70% des populations les plus pauvres et c'est cette région qui a connu la plus grande concentration d'occupations des terres occupées et des familles impliquées dans ces occupations se situaient dans cette région.

• **Cette diversité** se traduit en outre par l'adoption de formes organisationnelles différentes.

La plupart des organisations sont présentes localement ou régionalement, plus rarement au niveau national. Certaines se regroupent selon les spécificités relatives à une seule catégorie sociale (par exemple, les femmes pour le MMC, les Quilombolas pour les communautés noires, le Conseil indigène missionnaire pour les indigènes, etc.)

D'autres, comme le MST ou le syndicat rural CONTAEG, entendent représenter tous les paysans en organisant leurs membres en divers secteurs (jeunes, femmes...).

Les stratégies de ces organisations varient également selon qu'elles se centrent sur des problèmes spécifiques ou un ensemble de problématiques, plus directement ou non axées sur la relation au travail ou à la terre. Il s'agit alors, en fonction de telle ou telle approche, de revendiquer un accès à la terre ou aux services sociaux de base, de lutter contre un barrage, d'obtenir une amélioration des conditions de travail ou l'abolition du travail esclave, etc.

Par ailleurs, les formes institutionnelles diffèrent également. Les paysans s'organisent en mouvements, coopératives, syndicats, associations, ONG¹⁵.



Acampamentos et assentamentos

Les acampamentos désignent les campements des familles organisées à côté ou en face de la propriété où elles réclament des terres dans le cadre de la politique de Réforme Agraire. Ces acampamentos visent trois objectifs : « 1) exercer une pression sur les autorités (...); 2) éduquer et maintenir l'état de mobilisation des occupants; 3) sensibiliser l'opinion publique »¹¹. Lorsque les familles obtiennent ces terres, elles sont alors « installées » au sein d'une communauté désignée comme un assentamento. Le processus, long, tortueux, bureaucratique et négocié (même si la dimension conflictuelle n'a pas disparu) dure plusieurs années. Aujourd'hui, il y aurait 150.000 familles acampadas dont 120.000 rien que pour le MST¹².



La notion de « travail esclave »

Par cette expression, on entend un travail forcé, dans des conditions inhumaines. Le travailleur n'est pas en mesure de se dégager d'une telle relation d'exploitation. Selon le Ministère du travail, entre 1995 et 2012, 44.231 travailleurs (dont 2.560 en 2012) ont été « sortis » de ces conditions de travail analogues à l'esclavage. L'agrobusiness en est le principal employeur. En 2007, 2008 et 2009, la moitié des travailleurs esclaves libérés provenait d'exploitations de canne-à-sucre. Entre 2002 et 2007, 1.383 personnes sont mortes au travail dans le travail de la canne¹⁶.



● Le choix de la forme institutionnelle adoptée par un regroupement paysan n'est pas neutre. Il est ancré de façon historique et lié, en amont, à des affinités théoriques et locales, et, en aval, à des pratiques de négociation et de luttes, et à des financements divergents.

Ainsi, les syndicats ruraux FETRAF et CONTAG ont une personnalité juridique, une institutionnalisation plus forte et sont membres de la CUT alors que des mouvements comme le MST, la Pastorale de la jeunesse rurale (PJR) et le MMC n'ont pas d'entité juridique, possèdent une structure organisationnelle plus « souple » et sont membres de Via Campesina.

Le choix des paysans de rejoindre telle organisation plutôt qu'une autre varie selon le sexe, la culture, les liens affectifs, la vision et selon également leur proximité avec le PT. Les femmes travaillant en milieu rural, pour ne prendre que cet exemple, intègrent plus facilement les organisations syndicales : 32,9% d'entre elles sont affiliées à un syndicat contre 24% d'hommes (et 22,2% de femmes sont syndiquées en milieu urbain contre 19,8% d'hommes (MDA, 2011).

● En fonction de la forme organisationnelle, l'accent est mis tantôt sur la question productive tantôt sur celle des droits, même s'il est vrai que les organisations les plus importantes (numériquement et politiquement) tentent d'articuler ces diverses dimensions et de couvrir toute la chaîne de revendications et de la vie en milieu rural : depuis l'accès à la terre jusqu'à la question économique (production, stockage, commercialisation), en passant par l'accès à l'éducation et à la santé.

Ainsi, nombre d'organisations encouragent-elles la création de coopératives qui, par la suite, leur seront attachées. Le slogan mis en avant par le MST en 1989 – « Occuper, résister, produire » –, synthétisant cette démarche globale, articule la triple dimension, le triple défi, qui reste d'actualité pour le MST comme pour les autres mouvements.

Ces dernières années cependant, en lien avec la transformation du contexte et des luttes, une place plus significative a été donnée, dans les revendications et pratiques des mouvements paysans, aux aspects de transformation (« agroindustria ») et de commercialisation, ainsi qu'aux dynamiques autour de l'économie sociale et solidaire. De même, la thématique de l'agroécologie comme production alternative a gagné du terrain.

Agriculture familiale : combien d'affiliés ?

CONTAG, qui fêtait en 2013 ses 50 ans, rassemble 27 fédérations auxquelles sont affiliés quatre mille syndicats ruraux au niveau national. Le MST affirme, quant à lui, que depuis sa création, ce sont 350.000 familles qui ont conquis la terre. Via Campesina Brésil parle de 150.000 familles acampadas, toutes organisées, mais parfois en mouvements locaux. Dans les faits, il est difficile d'avoir une idée du nombre de membres pour chaque mouvement. Non seulement, le chiffre d'affiliés varie, mais l'indicateur traditionnel constitué par les cotisations n'est pas fiable. En effet, les familles pauvres peuvent être amenées à cotiser en aliments ou fournir d'autres appuis en nature.

L'agroécologie au Brésil

Considérée comme une forme de production alimentaire en harmonie avec les processus naturels et adaptée aux caractéristiques locales, l'agroécologie constitue pour plusieurs mouvements paysans une alternative agricole durable à l'emploi massif d'OGM et d'engrais chimiques par l'agriculture dominante au Brésil. Une plateforme nationale – l'Articulation Nationale d'Agroécologie (ANA)¹⁷ – s'est mise en place fin 2002. Le MST, la CPT, la CONAB et le MPA en font notamment partie. Grâce à leur mobilisation, une politique publique spécifique a été élaborée : le Plan national d'agroécologie et de production organique (Planapo)¹⁸. Celui-ci intègre divers organes gouvernementaux ainsi que des représentants de la société civile (ANA, Contag, Fetraf, MMC...)

Les dynamiques de mobilisations et de négociations

● Cette diversité n'empêche cependant pas la paysannerie de former un tout relativement homogène.

Elle représente les 84% des populations rurales qui pratiquent l'agriculture familiale¹⁹ – même si ce terme recouvre diverses activités et pratiques agricoles : élevage, production de lait, agriculture organique... Elle forme également une communauté en termes d'existence, qui réagit face à la menace de sa disparition, revendique son identité paysanne et retourne le mépris ou la dévalorisation dont elle est objet en sujet de fierté et de dignité. Enfin, c'est sous la bannière de la Réforme Agraire que cette multitude d'organisations paysannes se rencontre. La Réforme Agraire constitue l'objectif commun et global de l'ensemble des organisations paysannes et dépasse la seule question de l'accès à la terre. « La terre, c'est plus que de la terre » comme le dit l'évêque et théologien de la libération Pedro Casaldaliga. C'est l'affirmation du droit de travailler et de vivre en milieu rural en tant que paysans. Ceci signifie la mise en avant d'un autre modèle de production et de consommation alimentaires (priorité sur l'autoconsommation et le marché national), d'un autre rapport -plus écologique- à l'environnement et d'un autre mode de vie.

Occupations de terres

Entre 2000 et 2011, 5.091 occupations de terres ont eu lieu pour revendiquer la Réforme Agraire, impliquant 685.561 familles. Plus de la moitié des occupations (2.673) et près des deux tiers des familles engagées (438.819) sont le fait du MST, qui a fait de l'occupation, son moyen d'action stratégique (DATALUTA 2011, page 29).

Tous les mouvements sociaux ont, de façon plus ou moins systématique, contribué à la victoire de Lula en 2003. Et ce combat a servi de moteur pour les rassembler autour d'un même objectif. En ce sens, le pari institutionnel de Lula et du PT d'une conquête électorale a été plus ou moins partagé par les mouvements sociaux, tous misant sur des réformes structurelles inscrites dans des politiques publiques, qui seraient mises en œuvre par un État responsable et actif. Interroger le répertoire d'actions des mouvements paysans au cours de ces dix dernières années impose donc de tenir compte de cette histoire, de la nouvelle donne politique et du processus d'institutionnalisation des luttes qui en découle.

Les dix ans du PT au pouvoir ont soulevé des questions nouvelles et configuré des relations originales entre les mouvements sociaux et le gouvernement. Qu'ils soient plus ou moins déçus par les changements réalisés ou plus ou moins critiques du bilan gouvernemental, les acteurs sociaux nés avant 2000 n'en sont pas moins connectés d'une manière ou d'une autre au PT.

Ils sont donc dans une relation inédite avec les gouvernements qui se sont succédés depuis 2003 et ce, d'autant plus qu'à l'heure actuelle, il n'existe pas d'alternative électorale crédible au PT²⁰. C'est cette relation qu'il convient d'analyser dans la mesure où elle structure le répertoire d'actions des mouvements paysans.

Les luttes paysannes ont participé au changement en profondeur de la société brésilienne. Les mouvements paysans ont obtenu que la Réforme Agraire soit inscrite dans la Constitution, ont contribué à la victoire de Lula, et ont poussé à la mise en place de politiques de soutien à l'agriculture familiale.

Depuis 2003, en sortant du registre policier et criminel de la dictature militaire et en se dégageant quelque peu du néolibéralisme, le gouvernement a ouvert la voie à ce que ces mouvements deviennent des interlocuteurs légitimes. Certes, cette légitimité est régulièrement attaquée ou mise à mal par les médias et les secteurs de la grande bourgeoisie et de la droite conservatrice. Les intimidations et la répression n'ont pas disparu. Mais jamais auparavant, ces luttes n'ont connu une telle reconnaissance, pris une telle forme institutionnalisée et bénéficié de tels canaux de discussions et de négociations avec le Pouvoir.

Cette institutionnalisation a cependant ses propres limites et contradictions. Ainsi, la légitimation des mouvements paysans, l'institution d'espaces et de mécanismes de discussions, négociations et confrontations ont consolidé et facilité la mise en œuvre des politiques revendiquées. Cependant, dans le même temps, cette reconnaissance a resserré la marge de manœuvre des organisations paysannes. Leur répertoire d'actions – marches, occupa-

tions, sit-in, etc. – a maintenu sa richesse et sa diversité, mais il a pris un tour plus institutionnel et négocié. En effet, les mouvements veillent à préserver et à ménager les canaux de discussion avec le gouvernement. Il s'agit de faire pression sur celui-ci, d'infléchir ses décisions en évitant une confrontation trop directe, en ne rompant pas les liens, en ne sortant pas du cadre acceptable pour le pouvoir. Le MST – qui, en paroles, est le plus virulent envers le PT et le gouvernement – a ainsi toujours refusé tout processus de rupture, affirmant qu'il faut lutter à la fois avec et contre le gouvernement.

La pratique des occupations de terres constitue un exemple révélateur. Sous la présidence de Cardoso (1995-2002), une loi avait été émise selon laquelle toute invasion et occupation de propriétés terriennes par les organisations paysannes²¹ bloquerait immédiatement pendant deux ans le processus de transfert de ces terres dans le cadre de la Réforme Agraire. Ceci a contraint les mouvements à installer les campements (« acampamentos ») au bord de la route, en face des propriétés ciblées, afin de ne pas empêcher la mise en œuvre d'un processus qui dure déjà des années. Sous la présidence de Lula puis celle de Dilma, cette loi n'a pas été modifiée.

Ce qui amène à constater que ce que les mouvements ont gagné en écoute institutionnelle, ils l'ont perdu en pression directe.

La théologie de la libération

Née dans les années 1960 en Amérique latine, cette nouvelle approche de la théologie, explicitement contextuelle, met en avant un engagement auprès des pauvres et le thème de la libération. Elle mit en pratique une forme originale d'organisation : les communautés ecclésiales de base (CEB). Ce sont de petits groupes, constitués à la « base », qui cherchent à ancrer les valeurs évangéliques dans la vie quotidienne. Ce courant catholique fut très important au Brésil dans les années 1960-1970, avec des figures comme Leonardo Boff et surtout, Helder Camara, évêque de Recife. La théologie de la libération influença l'ensemble des mouvements sociaux, principalement les organisations paysannes, et les CEB formèrent une grande partie des dirigeants du PT, du MST, de la CUT et des mouvements sociaux. Le milieu rural brésilien est religieux et la théologie de la libération fut donc essentielle dans l'émergence et le développement des mouvements paysans.

La « mistica »

La mistica sert de vecteur à l'identité collective et à l'union des membres en entretenant des liens symboliques à travers le chant, le théâtre, les bannières, les « couleurs » (rouge pour le MST, violet pour le MMC...), les hymnes,... En général, les réunions commencent par un chant, un conte ou une prière.

Mouvements paysans et gouvernement

Avant l'arrivée au gouvernement de Lula, la relation entre les mouvements paysans et les gouvernements se caractérisait par un antagonisme tranché ; le pouvoir étant le représentant quasi-officiel des grands propriétaires terriens. Avec l'arrivée du PT au pouvoir, les relations se sont modifiées et complexifiées. Le gouvernement n'était plus l'ennemi, mais un allié. Cette alliance s'est cependant vite avérée problématique, voire contradictoire, le gouvernement brésilien étant dans le même temps l'un des plus importants soutiens de l'agro-business, principal ennemi des mouvements paysans.

Le souci d'autonomie des organisations paysannes

L'enjeu pour les mouvements paysans a été de redessiner une division du travail entre l'État et eux, dans le cadre d'une alliance plus ou moins forte. C'était d'autant plus important que la base des mouvements paysans est largement « pétiste » (partisans du PT), que nombre de dirigeants ont la « double casquette » (actifs au sein du PT et d'une organisation paysanne) et qu'il y eut, en 2003, un phénomène de vases communicants, avec une série de captation ou de cooptation de leaders populaires par les instances gouvernementales. Il convenait dès lors d'arrêter le rôle de chacun et de repenser l'espace propre des mouvements paysans dans cette nouvelle configuration de forces. Cet espace, qui n'est ni gagné ni assuré, et continue à faire débat, est au cœur de la question de l'autonomie.

Qu'entend-t-on par autonomie ? Son sens et ses limites varient selon les acteurs. Ainsi, les syndicats paysans membres de la confédération syndicale CUT sont traditionnellement plus proches du gouvernement que les mouvements paysans membres de Via Campesina. Mais, de manière générale, si on entend par autonomie, l'organisation interne, les références politiques, la stratégie et les modes d'intervention, les mouvements paysans, dans leur ensemble, sont autonomes. Cela ne résoud pas pour

autant tous les problèmes. Le PT a tendance à concevoir les organisations paysannes comme le relais ou la courroie de transmission de ses politiques.

Et dans un sens plus organique, les mouvements paysans sont confrontés à une **double limitation de leur autonomie**.

Au niveau économique, les mouvements paysans – et les coopératives et associations productives qui leur sont associées – dépendent largement de financements issus des politiques publiques mises en place depuis 2003. Cette dépendance est d'autant plus forte que, d'une part, la coopération internationale, qui était une source de financements, tend à se désengager du Brésil – pays émergent considéré comme « trop riche » – et que d'autre part, les financements propres aux mouvements se réduisent vu la stagnation ou la diminution du nombre de leurs membres. Au niveau de la stratégie globale, l'étatisation des luttes et la conception d'une Réforme Agraire mise en place par des politiques publiques restent largement l'horizon commun aux mouvements et au PT. En l'absence d'alternative actuelle au PT, ce pari institutionnel continue donc à marquer l'interdépendance entre les uns et les autres.



► Des mouvements paysans en crise

La crise du gouvernement, mise en évidence par les manifestations du mois de juin 2013, est aussi, partiellement et paradoxalement, celle des mouvements paysans. L'échec de la Réforme Agraire au Brésil marque également l'essoufflement ou l'impasse de l'articulation entre gouvernement et mouvements paysans. D'une manière ou d'une autre, ces mouvements ont lié leur sort à celui du PT.

Certes, une partie d'entre eux n'attendaient pas tout de l'arrivée au pouvoir du PT, mais ils espéraient en tout cas plus – et surtout autre chose. Le poids des limites, contradictions et écueils de la politique brésilienne de ces dix dernières années retombe alors en partie sur ces mouvements. La journée de lutte – décrétée le 11 juillet 2013 par les centrales syndicales et auxquels s'étaient joints les mouvements sociaux dont le MST et le Mouvement « Passe livre » (MPL)²² – fut importante en termes de symbole, de rassemblement et de mise en avant des revendications unitaires : réduction du temps de travail à 40 heures sans diminution de salaires ; 10% du PIB pour l'Éducation et de même pour la Santé ; Réforme Agraire ; transport public et de qualité ; ...

Cependant, elle mobilisa dix fois moins de personnes que les manifestations de rue de juin 2013. Cela s'explique par la faible institutionnalisation des mobilisations de juin, mais aussi en partie par le fait qu'il s'agissait d'une manifestation appelée à l'origine par des organisations « traditionnelles », et dont les rapports avec le PT au gouvernement sont autrement critiques et, de toutes les façons ambigus.

Ces trois dernières années, il y a eu inflexion avec une chute drastique du nombre de terres attribuées dans le cadre de la Réforme Agraire. Cela constitue un cercle vicieux : moins il y a d'occupations, moins il y a de terres distribuées, donc moins de conquêtes pour les mouvements sociaux. Le fait que ceux-ci engrangent moins de succès concrets entraîne une démotivation pour les mobilisations et occupations... Par ailleurs, paradoxalement, la mise en place de politiques de soutien à l'agriculture paysanne ne se traduit pas automatiquement par un renforcement de ses acteurs. Il peut même aller de pair avec leur affaiblissement. Sortir de ce cercle vicieux constitue un défi stratégique commun à l'ensemble des organisations paysannes.

La folle course de la Réforme Agraire

Les mouvements paysans sont dans une course relais hasardeuse. Partis les premiers, au moment du passage à témoin pour donner au gouvernement le bâton de la Réforme Agraire, ils se sont vite rendus compte, d'abord, que le gouvernement n'allait ni assez vite ni assez loin ; ensuite, qu'il s'était complètement arrêté en chemin ; enfin, qu'il s'était remis à courir... mais dans une direction opposée : celle de l'agrobusiness ! Cet enchaînement manqué est à l'origine du désarmement politique partiel de toute une génération qui attendait – et attend encore –, via le relais du PT, une solution étatique à la question agraire.



LE DÉFI POSÉ PAR LES JEUNES

Même lorsque les mouvements paysans « gagnent » – l'accès à la terre, au crédit, à l'appui technique, etc. –, cette victoire vient buter sur le désengagement croissant des jeunes : ceux-ci sont moins intéressés à travailler sur les terres de leurs parents qu'à aller vivre en ville. L'absence de loisirs, le manque d'autonomie financière, le contrôle familial (surtout sur les filles), le dur travail de la terre et l'attrait inexorable du modèle urbain pèsent d'autant plus lourd que ces jeunes, pour la plupart, suivent une scolarité urbaine, qui tient peu ou pas compte des valeurs du milieu rural. Même les jeunes engagés dans les mouvements paysans reconnaissent qu'« il n'y a rien en milieu rural » : pas d'école, pas de santé, pas de loisir, pas de travail... Sur les deux millions de personnes qui ont émigré vers la ville entre 2000 et 2010, la moitié était composée de jeunes. Cela pose le problème, à court terme, du renouvellement des dirigeants des mouvements paysans et, à moyen terme, celui d'une « dépaysonisation ».

Dès lors, les familles et mouvements paysans sont de plus en plus confrontés à un héritage sans destinataire. Il aura fallu dix ans ou plus à une famille pour avoir la terre, son « chez soi », et y être bien. Mais des enfants sont réticents à reprendre la ferme, à en profiter, préférant plutôt s'installer en ville et y poursuivre leurs études et/ou y chercher un emploi. Cette difficulté ne concerne pas seulement les familles installées sur des terres attribuées par la réforme agraire (assentados), mais aussi les autres familles d'agriculteurs.

Depuis 2000, la plupart des mouvements paysans ont cherché à mieux prendre en compte cette question. Dans une étude auprès des jeunes, membres des mouvements paysans, les raisons données pour la migration urbaine étaient le manque de revenus et la difficulté d'accès à l'école²³. La Pastorale des jeunes ruraux (PJR), seul mouvement spécifique de jeunes membres de Via Campesina Brésil, a créé, en 2006, un espace d'articulation entre les jeunes des divers mouvements qui composent le réseau. Alliée avec d'autres mouvements, la PJR a réussi à mettre en place divers espaces et mécanismes institutionnels spécifiques aux jeunes, comme le PRONAF-Jeunes et le Groupe de travail sur la jeunesse rurale (GTJR) – créé en 2011 – au sein du Secrétariat national de la jeunesse.

LES FEMMES : IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE !

Les femmes représentent 47,9% de la population rurale brésilienne. Leur niveau d'éducation est plus faible qu'en milieu urbain : la moyenne d'années scolaire pour celles qui ont plus de 15 ans est de 8,5 en ville contre 1,4 à la campagne. Près 19,4% des femmes rurales sont analphabètes (soit une sur cinq) pour 6,9% des femmes en milieu urbain (soit une sur quinze).

Grâce à leurs luttes, les femmes ont obtenu des politiques publiques spécifiques comme le Programme d'acquisition alimentaire (PAA), qui, depuis 2011, réserve 5% des achats gouvernementaux pour les produits de coopératives féminines.

Cependant, pour ce qui concerne le nombre de crimes contre les femmes, le Brésil occupe la septième place au niveau mondial ! Une femme meurt de façon violente toutes les heures et demie. Près de 40% de ces assassinats ont été commis par un partenaire intime et plus de la moitié des victimes sont des femmes noires de moins de 40 ans²⁴. La lutte contre la violence est l'un des chevaux de bataille du mouvement des femmes paysannes (MMC), qui a réalisé une rencontre nationale du 18 au 21 février 2013, avec pour slogan de mettre fin à la violence contre les femmes.

Enfin, le 8 mars, Journée internationale de la femme, a été adoptée comme la Journée nationale de lutte des femmes de Via Campesina. Il s'agit de l'une des principales manifestations annuelles de l'ensemble du réseau au Brésil.



Les stratégies en cours

Les mouvements paysans tentent de faire face aux défis actuels en adoptant une triple stratégie : défaire l'hégémonie, repenser leurs concepts et créer un nouvel espace d'articulation et de corrélation de forces. Il s'agit de reprendre l'initiative en tentant de se dégager d'une interdépendance trop étroite avec le gouvernement.

› Défaire l'hégémonie

• « **Nous ne sommes pas arrivés au pouvoir ; nous sommes arrivés au gouvernement** » affirmait, de manière lucide, Lula en 2003²⁵. Se faisant, il distinguait le pouvoir du gouvernement – qui plus est, un gouvernement de coalition – de tous les autres pouvoirs, qui exerçaient un contrôle sur la société brésilienne, et avec lesquels il faudrait composer : les gouvernements locaux, l'administration, la Justice, les acteurs économiques, les médias, les instances internationales... Lula était à la tête de l'institution politique : il lui restait encore à « gagner » les autres pouvoirs qui structurent la vie en société.

À cet écart entre pouvoir et gouvernement, vient s'ajouter de manière plus large et plus diffuse ce qu'on présente comme un pacte social, qui supposerait certes des compromis mais dont, au bout du compte, tout le monde sortirait gagnant. Ce pacte repose sur un socle d'évidences basées sur le « Progrès », le « Développement » et la « Croissance », et il fait largement consensus au sein d'une société brésilienne, étourdie encore par le boom économique de ces dernières années. Ceci explique en partie l'extraordinaire popularité de Lula et celle toujours importante de Dilma même si cette popularité commence à buter sur le décalage entre l'image que le Brésil veut donner de lui-même et la réalité plus prosaïque de millions de personnes.

C'est à ce pacte social, à cette coalition de forces et d'idées, que les mouvements paysans veulent s'attaquer. Il s'agit de poursuivre la pression sur le PT et le gouvernement en tentant de les amener à opérer une réorientation stratégique. Il s'agit aussi de renverser le bloc idéologique qui présente les gros producteurs d'agrocarburants comme des « héros nationaux et internationaux » – selon les propres mots de Lula –, l'agrobusiness comme le modèle le plus efficace – compatible

avec le modèle de l'agriculture familiale –, et continue à faire de la croissance le synonyme du développement et du bien-être.

Tout ceci suppose de tenir compte du pouvoir énorme des médias – dont la fameuse chaîne de télévision Globo – et de mettre l'accent sur l'éducation, l'information et la formation.

La triple alliance (culturelle, politique et économique)



Cette photo donne à voir l'hégémonie d'un modèle productiviste et moderniste, qui jouit d'un consensus si fort au sein de la société brésilienne, qu'il est présenté comme une évidence et n'est plus remis en question. Cette photo a été prise lors d'une foire agricole en mai 2013 à Uberaba, dans l'État du Minas Gerais. On peut y voir (à droite) Kátia Abreu, la sénatrice et présidente du CNA (Confederação nacional da agricultura), le syndicat des (gros) exploitants agricoles, et la présidente Dilma Rousseff (à gauche) entourant l'ancien joueur de football – et héros national – Pelé²⁶. Ce dernier est en effet actuellement l'ambassadeur de l'agrobusiness dans une campagne publicitaire cherchant à montrer le caractère durable de cette agriculture. Kátia Abreu, à qui Greenpeace a attribué le prix de « Miss déboisement » en 2009, résume le mieux la vision partagée non seulement avec Pelé et Rousseff, mais avec une grande partie de la société brésilienne. « *Le pays avance rapidement vers le progrès et la modernité en ce début de siècle. Aujourd'hui, l'agrobusiness est le moteur de cette nouvelle trajectoire nationale, de ce succès, grâce à sa vision, sa technologie, sa capacité d'innovation et de développement* »²⁷. C'est dès lors cette vision héroïque et cette équation du progrès, de la modernité et du développement, portée par l'agrobusiness, que les organisations paysannes cherchent à démonter.

• **L'image des paysans demeure dépréciative**, voire même criminelle (quand ils manifestent par exemple). Ils sont présentés comme incapables et archaïques au milieu d'une agriculture moderne et efficace. Gilberto Carvalho, secrétaire à la présidence, n'a-t-il pas parlé à propos des assentamentos de « quasi favelas rurales »²⁸?

Les mouvements paysans tentent dès lors d'opérer doublement. Une stratégie externe consiste à donner une autre ou une contre information, en montrant une réalité distincte du monde rural par exemple. Une stratégie interne est de former et d'informer les membres des mouvements via une pédagogie adaptée, appelée la « pédagogie de la terre ». Grâce à celle-ci, les paysans tendent à recouvrer leur dignité, sont conscientisés sur les enjeux contemporains et amenés à se défaire de la reproduction de pratiques agricoles de l'agrobusiness.

• **L'agriculture familiale n'est pas en soi une garantie absolue de bonnes pratiques**. Les paysans, pris dans un complexe de modernité, adoptent parfois une logique productiviste à court terme, qui se matérialise par une seule production (de lait par exemple), l'usage de pesticides et la transformation de l'agriculture familiale en simple sous-traitant de l'agrobusiness. Entre 2008 et 2010, la valeur des matières premières issues de l'agriculture familiale pour le Programme national de production et d'utilisation du biodiesel a ainsi quasi été multipliée par quatre, atteignant 1.058,7 millions de R\$ (DIESE, page 198). L'agroécologie doit donc aussi être comprise comme une réponse des mouvements paysans à ces difficultés et à ces dérives.

Les campements et assentamentos sont parmi les principaux instruments de lutte des mouvements paysans. Entre 2000 et 2011, près de 700.000 familles ont participé à ces occupations. Celles-ci étaient organisées par des mouvements tels que le MST, la CONTAG, le FETRAF, la CPT, le Mouvement de libération des sans-terre (MLST, né d'une dissidence du MST dans les années 1990), les communautés indigènes, etc.

Leviers de mobilisation et d'organisations, les campements ne constituent pas seulement un moyen de la lutte, ils nécessitent aussi une organisation du vivre-ensemble, indispensable pour gérer les discussions et difficultés pendant les années de mobilisation. En ce sens, ils représentent une contre-société qui préfigure un autre type de relations, plus égalitaires et communautaires, que les mou-

vements appellent de leurs vœux. Il s'agit de construire, sur un espace réduit, la possibilité d'un nouveau monde rural, d'une société organisée autrement.

Quand après des années de lutte, les familles obtiennent enfin la terre, il n'est pas rare que les relations entre elles et avec le mouvement se relâchent quelque peu et qu'une démobilisation au moins partielle ait lieu. Les organisations paysannes doivent s'adapter à ce nouveau cycle qui consiste à transformer la lutte d'occupation en lutte de résistance, de production et de commercialisation. Dans ce sens, il s'agit de rappeler la nécessité de poursuivre la pression afin d'obtenir les crédits, l'assistance technique, l'électricité, l'école... bref, toutes les autres ressources pour assurer la subsistance d'une famille et d'une communauté.

› Un travail de ré-élaboration théorique

Les mouvements paysans se sont également lancés dans un travail d'analyse, d'information et de plaidoyer dont l'objectif est de dés-occulter les coûts et conséquences sociaux, politiques et environnementaux du modèle brésilien. Celui-ci entraîne en effet une concentration de richesses, une dépendance envers le marché international et des rapports économiques biaisés. Il est aussi responsable d'énormes dégâts environnementaux comme la déforestation de l'Amazonie et la dégradation de la faune du Cerrado²⁹ sans oublier l'usage massif d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et de pesticides, le Brésil étant le deuxième producteur mondial d'OGM, après les États-Unis, et le premier producteur mondial de pesticides³⁰.

Pour réaliser cette dés-occultation, les organisations mènent leurs propres analyses et/ou elles mettent en place des liens (alliances, collaborations, échanges, débats...) avec des chercheurs, des centres d'études et des universités. Comme fruit de cette connexion, on peut citer les études annuelles de la CPT sur les conflits en milieu rural et la banque de données du réseau Dataluta sur les luttes pour la terre, recherches bien connues et compris dans le monde académique³¹. Ces études servent à démonter le discours officiel d'un Brésil sans perdants ni conflits et à organiser des campagnes spécifiques, comme par exemple celles sur le code forestier, sur la limite maximale à la propriété de la terre, contre l'usage de pesticides³².

Un effort théorique continu est réalisé pour démontrer les prétentions de l'agrobusiness. Celui-ci n'est ni plus rentable ni plus efficace que l'agriculture familiale. D'une part, il bénéficie d'appuis techniques, d'infrastructures (voies de communication), de soutiens financiers publics explicites et implicites. D'autre part, l'ensemble des coûts de son exploitation n'est pas pris en compte. Enfin, il est basé sur un modèle « extractiviste » non durable (exploitation intensive des ressources naturelles, peu transformées et principalement destinées à l'exportation).

Les mouvements paysans cherchent à rompre avec le mythe d'une double voie où agrobusiness et agriculture familiale avanceraient de manière parallèle. Au contraire, ces deux logiques entrent en collision de façon toujours plus régulière et plus violente. Parallèlement, les organisations paysannes tentent de démontrer et de diffuser la valeur et l'efficacité d'une agriculture alternative : que ce soit à travers des partenariats publics en vue de créer des écoles d'agronomie spécialisées en agriculture familiale, en disposant de leur propre école de formation comme le MST avec son École nationale Florestan Fernandes ou à travers la diffusion de l'agroécologie au Brésil³⁵.

Les organisations paysannes sont en train de ré-élaborer des concepts clefs comme la Réforme Agraire et l'agriculture familiale afin de montrer la pertinence et la légitimité de celles-ci aujourd'hui. Ce travail cherche à prendre acte de la nouvelle configuration de la société brésilienne où les paysans, très minoritaires, affrontent plus souvent des grands entrepreneurs agricoles que des propriétaires terriens traditionnels. À sa façon, l'agrobusiness semble avoir « résolu » le problème de la misère et de l'emploi en milieu rural, en transformant les paysans en employés agricoles. Dès lors, le MST met en avant une Réforme agraire populaire, qui se distingue du modèle classique en mettant en avant un projet plus englobant, tenant compte de l'environnement, de la vie en milieu rural et donnant la priorité à la production alimentaire. Cette inflexion des concepts des mouvements paysans est sensée rendre compte du fait que cette façon de vivre participe d'un **modèle de société alternatif qui est l'affaire de tous les Brésiliens et pas seulement des agriculteurs**. Ainsi, déjà en 2007, le cinquième congrès national du MST entendait mettre la Réforme agraire au service de la justice sociale et de la souveraineté populaire.

Le Brésil, le soja et la Chine

Les relations commerciales entre le Brésil et la Chine mettent en évidence la manière dont les priorités économiques nationales du géant latino-américain sont orientées en fonction de son inscription dans la division internationale du travail. Le Brésil, troisième producteur mondial de soja derrière les États-Unis et l'Argentine, entretient d'intenses échanges commerciaux avec la Chine, le plus grand acheteur de soja au monde. La Chine, par ailleurs, est devenue le deuxième fournisseur pour les importations brésiliennes. Un quart de toutes les exportations brésiliennes vers la Chine est composé de soja et de ses produits dérivés alors que le Brésil importe surtout des produits manufacturés chinois.

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), dans un rapport de 2012³³, a tiré la sonnette d'alarme en évoquant le risque d'une « reprimarisation ». La CEPAL entend par ce terme l'accroissement du poids des matières premières dans l'économie. Les problèmes que soulève cette tendance tiennent à l'absence de contrôle sur les prix internationaux, à la dépendance envers le marché mondial, au manque de diversification et de renforcement des autres secteurs productifs, et à la reproduction d'un schéma d'échanges commerciaux issus de la colonisation. La priorité de l'État brésilien au modèle agro-exportateur, en général, et à l'exportation de soja, en particulier, sert de catalyseur à l'agrobusiness, ceci entraînant un cercle vicieux. L'agrobusiness accroît la concentration de terres et de capitaux, accentuant les dégâts environnementaux. Il confisque également les terres destinées à la production alimentaire locale : le Brésil, producteur de riz et de haricots, entendait importer en 2013 pour 200 millions de dollars de haricots noirs... de Chine³⁴!

De nouveaux espaces de convergence

Le monde paysan, déjà minoritaire dans la société brésilienne, est représenté par une myriade d'organisations. C'est pourquoi les tentatives de convergence se sont multipliées durant ces dernières années. L'espace principal qui en a résulté reste à ce jour le Forum national pour la Réforme Agraire et la justice en milieu rural³⁶, qui réunit les mouvements membres et non membres de Via Campesina, les syndicats agricoles (FETRAF et CONTAG), la CPT et Caritas Brésil, ainsi que des ONG, des associations et la CUT. C'est un espace de discussions, d'échanges et de pressions sur le gouvernement. En août 2012, à Brasília, s'est réalisée la première « Rencontre unitaire des travailleurs et travailleuses et des peuples des champs des eaux et des forêts » réunissant une quarantaine de mouvements, syndicats, ONG, réseaux et associations³⁷.

L'enjeu de rassembler et d'unifier les organisations paysannes autour d'objectifs et d'espaces communs est d'autant plus sensible et important que plusieurs de ces organisations ont connu des dissidences : le MLST est issu du MST, le MCP du MPA, la FETRAF de CONTAG... Une des difficultés est de ne pas superposer ces divers espaces, mais de les connecter. De plus, dans un pays aussi grand que le Brésil, alors que les organisations paysannes ont peu de moyens économiques, le défi pour elles est l'ancrage aux niveaux régional et local. Une autre difficulté importante est de préserver, au sein de ces espaces, des relations d'égal à égal alors que les organisations qui y participent sont de taille et de poids politique très différents. Cette volonté de convergence entend ne pas s'arrêter aux questions rurales. Lors du 8 mars ainsi que des récentes journées de lutte des 11 juillet et 30 août 2013, se réunissent les centrales syndicales, les organisations paysannes et une partie des « nouveaux » mouvements sociaux sur des enjeux communs. Par exemple, il s'agit de reconnaître l'égalité entre hommes et femmes et la Réforme Agraire comme de réelles revendications transversales. Il s'agit aussi de réinscrire la Réforme Agraire dans une perspective plus large que l'accès à la terre, car elle participe de profonds changements, d'un projet de société où confluent également les luttes pour l'environnement, la santé, l'éducation... C'est ce qu'affirmait Stédile, leader historique du MST, en octobre 2009, en

disant : « *La Réforme Agraire ne dépend plus du MST, mais d'une nouvelle corrélation de forces au sein de la société (...). Les avancées de la Réforme Agraire dépendent des luttes sociales dans le Brésil tout entier* »³⁸.

Si cette construction d'alliances en-dehors du champ de la compétition électorale se consolide, elle n'empêche pas certains différends entre organisations urbaines et organisations rurales. Ainsi, les mouvements de femmes pressent les membres de Via Campesina à se positionner sur la question de l'avortement, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'à présent. De même, les rapports à l'environnement s'expriment différemment.

Une autre tension réside dans la contrepartie de rassemblements si larges, à savoir la présence de la CUT, qui, aussi autonome soit-elle, n'en est pas moins l'alliée traditionnelle du PT, participant de la même famille politique de gauche. L'émergence, en juin 2013, des plus grandes manifestations depuis 20 ans en-dehors du jeu et du cadre politiques institués, voire en partie contre ce cadre, est symptomatique à cet égard.

Les syndicats, partis de gauche et mouvements paysans, tous s'accordent sur l'enjeu de politiser ces centaines de milliers de manifestants, apparus dans les principales villes du Brésil. Cependant, ce serait se tromper lourdement que de réduire une telle politisation à la captation puis à l'éducation de ces manifestants par les organisations politiques « traditionnelles ». Ces manifestations n'invitent-elles pas à faire autrement une autre politique ?

Dès lors, la position ambivalente des organisations paysannes au sein du champ politique actuel – un pied dedans, un pied dehors – entraîne une certaine confusion et constitue un obstacle au rapprochement avec ces manifestants et au développement d'un nouveau cycle de luttes.



Espaces d'articulations des mouvements paysans

Les organisations paysannes sont insérées dans un réseau de coordinations et d'espaces d'articulation aux niveaux régional, national et international. Les syndicats FETRAF et FETAEG sont membres de la CUT, elle-même membre de la Confédération syndicale internationale (CSI). Le MST, le MMC, le MAB (Mouvement des personnes affectées par les barrages), le MPA, la PJR (Pastorale des jeunes ruraux), le CIMI (Conseil indigène missionnaire), la FEAB (Fédération des étudiants d'agronomie du Brésil), la CONAQ (Coordination nationale des communautés Quilombolas) et le MPP (Mouvement des pêcheurs et pêcheuses artisanales) sont membres de Via Campesina Brésil, à laquelle participe également la CPT, mais avec un statut de facilitateur. Via Campesina Brésil intègre les réseaux continentaux de la CLOC (Coordination latino-américaine des organisations du milieu rural) et mondial de Via Campesina. Ces syndicats et mouvements brésiliens sont également organisés en réseaux au sein de chaque région du pays. Ils participent à des campagnes communes comme par exemple la Campagne pour la limitation de la propriété de la terre et la Campagne contre les pesticides et pour la vie, ainsi qu'à d'espaces transversaux d'articulations comme le Forum national pour la Réforme agraire et la Rencontre unitaire paysanne.

Conclusions

Malgré leurs divergences, les mouvements paysans se rassemblent autour de défis, de processus de luttes et d'objectifs axiomatics communs. Ces derniers peuvent se synthétiser dans une triple dimension : « repaysaniser » les enjeux, renforcer les dynamiques internes aux mouvements, et renverser l'hégémonie sur base de pistes alternatives.

Aucune avancée, ni aucune politique publique en faveur de l'agriculture paysanne n'aurait pu être instituée au Brésil sans l'existence et la pression des mouvements paysans. Et la mise en œuvre, l'efficacité et la traduction de ces politiques « sur le terrain » dépendent largement de la force et de la mobilisation de ces mêmes mouvements. Loin d'être seulement -ou même prioritairement- les bénéficiaires de programmes publics, les paysans sont avant tout des sujets politiques.

Encore sous-estimés ou dévalorisés au nom du « progrès » qui fait la part belle à l'agro-business-, les paysans

portent des pratiques, une expertise et une vision du monde. Pour les mouvements, « repaysaniser » les enjeux signifie dès lors de **remettre les paysans (et leurs revendications) au cœur des politiques agraires et alimentaires.**

Les organisations paysannes sont confrontées à des limitations internes, en termes notamment d'autonomie financière et de leadership. Le renouvellement des cadres politiques est étroitement lié à l'intégration et à la promotion des jeunes, des femmes et des populations noires (et indigènes) au sein des mouvements. Si l'importance d'un tel défi est acquise dans les discours, elle ne se traduit pas toujours entièrement dans les pratiques. Or, le renforcement des organisations passe largement par une **reconfiguration où les jeunes, les femmes et les populations noires trouvent leurs places au sein du monde rural et des mouvements paysans.**

La montée en puissance de l'économie brésilienne, l'expansion de l'agro-business et l'impact environne-

mental désastreux d'un tel modèle obligent à revoir les notions fourre-tout de « progrès », « croissance », « modernisation » et « développement ». Pour ce faire, les mouvements paysans brésiliens s'appuient aussi sur des expériences et concepts différents mis en œuvre chez leurs voisins boliviens, équatoriens : « buen vivir », « droits de la Terre », « transition post-extractiviste », « biens communs »... Ils tentent également de mettre en avant une « **propagande par les faits** » en **développant des pratiques originales** – notamment autour de l'agroécologie et de l'économie sociale et solidaire –, qui

dégagent des pistes pour construire un modèle alternatif.

Le milieu rural brésilien n'est pas une île. Son avenir ne dépend donc pas seulement des organisations paysannes, mais aussi d'un **projet populaire à construire avec les autres mouvements sociaux**, dont les forces encore peu structurées qui ont fait irruption, à la surprise de tous, en juin 2013. L'enjeu, dans tous les cas, est de croiser la politisation et la « repaysanisation » de ces luttes au sein d'un nouveau projet de société.



² Les chiffres varient selon les indicateurs et les analystes. SONIA ROCHA donne le chiffre d'un peu moins de 20 millions de personnes sorties de la pauvreté entre 2003 et 2011 tandis que l'Institut public d'études économiques (IPEA) parle d'un peu plus de 25 millions de Brésiliens qui seraient sortis de la pauvreté entre 2002 et 2012. Sonia Rocha, « Pobreza no Brasil. A evolução de longo prazo (1970-2011) », Rio de Janeiro, 2012, INAE ; <http://www.brasil.gov.br/cidadania-e-justica/2013/10/mais-de-3-5-milhoes-sairam-da-pobreza-em-2012-diz-ipea>

³ Ministério do DESENVOLVIMENTO AGRARIO (MDA), DIESSE, « Estatísticas do meio rural 2010-2011 », Brasília 2011 (dorénavant DIESSE 2010-2011) et MAPA, <http://www.agricultura.gov.br/>.

⁴ PNUD, 2013. En Belgique, il était de 0,31 en 2008 (en augmentation depuis plusieurs années). De plus, ces chiffres sont contestés car ils ne tiennent compte que des revenus et non des capitaux.

⁵ Parmi les revendications, figuraient une augmentation de l'Éducation et de la Santé à 10% du PIB. Voir à ce sujet : GAËL DE SANTIS, « Brésil: le colosse aux services publics d'argile », L'Humanité, 11 juillet 2013, et NICOLAS BOURCIER, « Corruption, éducation et santé : les trois points de la discorde brésilienne », Le Monde, 23 juin 2013.

⁶ <http://www.agricultura.gov.br/politica-agricola/noticias/2013/06/novo-plano-agricola-disponibilizara-rs-136-bilhoes-para-safra-201314>; <http://portal.mda.gov.br/plano-safra-2013/>.

⁷ Pour l'histoire du MST, voir l'article de CAROLINE HOLLELA, « Trajectoire du mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST) au Brésil » dans ce même document.

⁸ Voir également l'article de PRISCILLA CLAEYS, « La lutte pour la souveraineté alimentaire passe par la création de droits nouveaux » dans ce même document.

⁹ Voir l'article de JULCIANE INÊS ANZILAGO, « Les femmes paysannes en mouvement : autonomisation et résistance » dans ce même document.

¹⁰ Sur l'inégalité raciale, voir NICOLAS BOURCIER, « Au Brésil, un racisme cordial », Le Monde, 13/09/2012, http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/09/13/au-bresil-un-racisme-cordial_1759964_3246.html.

¹¹ Harnecker, 2003, page 77.

¹² Voir <http://www.brasildefato.com.br/node/17745>.

¹³ Voir LAURENT DELCOURT, « L'avenir des agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre », Alternatives Sud, Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannes, Volume 17-2010/3, Paris, 2010, Syllepse.

¹⁴ Même si le mode de calcul et les critères de définition de la rura-

lité sont contestés par les analystes et mouvements paysans, la tendance lourde demeure.

¹⁵ Lorsque nous ne spécifierons pas, nous parlerons de « mouvements paysans » pour y inclure aussi bien les mouvements que les syndicats et les autres organisations du monde rural.

¹⁶ Voir http://ipea.gov.br/portal/index.php?option=com_content&view=article&id=17890 et <http://www.senado.gov.br/noticias/Jornal/emdiscussao/trabalho-escravo/xavier-plassat/trabalho-escravo-se-concentra-na-zona-rural.aspx>

¹⁷ Voir le site web : <http://www.agroecologia.org.br/index.php/sobre-ana/sobre-a-ana>.

¹⁸ <http://portal.mda.gov.br/portal/institucional/planapo>.

¹⁹ L'agriculture familiale est définie par la loi n°11.326 de 2006 : est agriculteur familial une personne administrant et travaillant sa propriété avec une main d'œuvre de sa propre famille, propriété qui ne peut dépasser 4 modules fiscaux (mesure, qui est adaptée selon la région).

²⁰ Via Campesina Brésil a appelé à voter pour Dilma au second tour des dernières élections. Voir « Vamos eleger Dilma Rousseff presidenta do Brasil », <http://www.mst.org.br/Vamos-eleger-Dilma-Rousseff-presidenta-do-Brasil>.

²¹ L'occupation, comme moyen d'action, est historiquement l'un des principaux instruments stratégiques du MST. « L'occupation de terres a démontré qu'elle était le moyen le plus efficace dans la lutte pour la terre au Brésil » (Harnecker, 2003, page 76).

²² Ce dernier est à l'origine des manifestations monstres du mois précédent.

²³ Maíra Martins, Elisa Guaraná de Castro, Salomé Lima Ferreira de Almeida, Jovens Rurais no Brasil: a construção de um novo ator político, 2011, Asociacion latinoamericana de sociologia rural (ALASRU), <http://www.alasru.org/wp-content/uploads/2011/08/GT13-Ma%C3%ADra-Martins.pdf>.

²⁴ Voir http://www.ipea.gov.br/portal/index.php?option=com_content&view=article&id=19930&catid=159&Itemid=75; <http://www.autresbresils.net/articles/article/a-la-suite-de-la-loi-maria-da>.

²⁵ LAURENT DELCOURT, « Le Brésil de Lula : une dynamique de contradictions », <http://www.cetri.be/spip.php?article1568>.

²⁶ <http://www.canaldoprodutor.com.br/comunicacao/noticias/pele-leva-o-time-agro-brasil-para-79-expozebu-em-uberaba>

²⁷ KÁTIA ABREU, « Avançar ou retroceder ? », <http://www.senadorakatiaabreu.com.br/?p=2537>.

²⁸ FRÉDÉRIC THOMAS, « Brésil : agrobusiness contre agriculture paysanne », Demain Le Monde, juillet-août 2013, <http://www.cned.be/Bresil-agrobusiness-contre>.

²⁹ Région de savane du centre du pays, couvrant plus de 20% de la surface du Brésil et représentant un tiers de la biodiversité

³⁰ En 2012, selon le MAPA, 29.537.006 tonnes de pesticides ont été distribuées (soit 30% de plus qu'en 2003). Voir http://www.agricultura.gov.br/arq_editor/Pasta%20de%20Junho%20-%202013.pdf et <http://mouvementsansterre.wordpress.com/author/mouvementsansterre/>

³¹ Pour les derniers rapports : <http://www.cptnacional.org.br/index.php/component/jdownloads/finish/43-conflitos-no-campo-brasil-publicacao/316-conflitos-no-campo-brasil-2012?Itemid=23>; http://docs.fct.unesp.br/nera/projetos/dataluta_brasil_2011.pdf

³² Voir <http://www.contraosagrototoxicos.org/>; <http://www.limitedaterra.org.br/>; et pour la lutte autour de la réforme du code forestier, LAURENT DELCOURT, « Le nouveau « Code forestier » brésilien: décryptage d'une réforme controversée », <http://www.cetri.be/spip.php?article3141&lang=fr>.

³³ CEPAL, « China y America Latina y el Caribe : Hacia una relacion economica y comercial estrategica », page 91, mars 2012.

³⁴ Ossami Sakamori, « Dilma compra feijão preto da China », 16 janvier 2013, Blog dos desenvolvimentistas, <http://www.desenvolvimentistas.com.br/blog/blog/2013/01/16/dilma-compra-feijao-preto-da-china/>.

³⁵ Articulação Nacional de Agroecologia (ANA), <http://www.agroecologia.org.br/> et Nilsa Luzzi, O debate agroecológico no Brasil : uma construção a partir de diferentes atores sociais, Université de Rio de Janeiro, 2007, http://orgprints.org/21839/1/Luzzi_Debate.pdf.

³⁶ Voir <http://www.limitedaterra.org.br/forum.php?cod=forum>. Il existe également un espace propre aux syndicats des travailleurs ruraux : le Grito da terra (Cri de la terre). Voir <http://www.contag.org.br/index.php?modulo=portal&acao=interna&codpag=257&nw=1>.

³⁷ <http://www.mst.org.br/content/encontro-unitario-lan%C3%A7a-declara%C3%A7%C3%A3o-hist%C3%B3rica-em-defesa-da-reforma-agr%C3%A1ria>.

³⁸ ZÉ DIRCEU, « On veut encourager ceux qui se consacrent à la lutte sociale ». Entretien avec João Pedro Stédile, dirigeant du Mouvement des sans-terres, Alternatives Sud, Le Brésil de Lula : un bilan contrasté, page 172.

Autres sites web consultés

Brasil de fato, <http://www.brasildefato.com.br>.

Campanha permanente contra os agrotóxicos e pela vida, <http://www.contraosagrototoxicos.org/>.

Canal do produtor, <http://www.canaldoprodutor.com.br/>.

Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (Ipea), <http://ipea.gov.br/>.

Mouvement des « sans terre », <http://mouvementsansterre.wordpress.com/author/mouvementsansterre/>.

Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), <http://www.mst.org.br/>.

Sénat fédéral brésilien (journal), <http://www12.senado.gov.br/jornal/edicoes/2013/11/18>.

Autres rapports, articles et livres

Comissão Pastoral da Terra, Conflitos no campo Brasil 2012, Goiânia, avril 2013, <http://www.cptnacional.org.br/index.php/component/jdownloads/finish/43-conflitos-no-campo-brasil-publicacao/316-conflitos-no-campo-brasil-2012?Itemid=23>.

Dataluta 2011, Sao Paulo, 2012, http://docs.fct.unesp.br/nera/projetos/dataluta_brasil_2011.pdf.

Laurent Delcourt, « Envers et dessous du miracle agricole brésilien », Louvain-la-Neuve, CETRI, décembre 2013, <http://www.cetri.be/spip.php?article3273&lang=fr>.

Encontro Nacional Unitárioo dos Trabalhadores e Trabalhadoras e Povos do Campo, das Aguas e das Florestas, Déclaration finale, 22 août 2012, <http://www.mst.org.br/content/encontro-unitario-lan%C3%A7a-declara%C3%A7%C3%A3o-hist%C3%B3rica-em-defesa-da-reforma-agr%C3%A1ria>.

Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE), 2009, « Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios », http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/pesquisas/pesquisa_resultados.php?id_pesquisa=40. Via Campesina, « Vamos eleger Dilma Rousseff presidenta do Brasil », <http://www.mst.org.br/Vamos-eleger-Dilma-Rousseff-presidenta-do-Brasil>.



Trajectoire du mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre au Brésil (MST)

➤ **Né au Brésil en 1984 et bien connu sur la scène internationale, le Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST) est un des plus importants mouvements sociaux ruraux d'Amérique latine. Réagissant face à la concentration de la terre aux mains des grands propriétaires terriens (latifundia) et l'exclusion des paysans pauvres, le mouvement se constitue à partir de revendications liées à l'usage de la terre et à la réforme agraire au Brésil. Quelques grandes étapes de ce mouvement dont les slogans sont connus dans le monde entier...**

¹ Diplômée en Relations Internationales, Caroline Hollela a travaillé au sein du mouvement des Sans-Terre au Brésil. Impliquée dans le comité belgo-brésilien à Bruxelles, volontaire à Entraide & Fraternité elle travaille actuellement au service des relations internationales du pôle de compétitivité GreenWin où elle aide au développement de partenariats technologiques dans le secteur du développement durable.

Depuis sa création, pour défendre les « Sans Terre »², le mouvement a combattu un ennemi polycéphale tantôt représenté par le gouvernement, tantôt par les propriétaires terriens, les multinationales, l'agro-industrie ou encore le néolibéralisme³.

La revendication d'une réforme agraire trouve sa légitimité dans la Constitution fédérale brésilienne et le Statut de la Terre qui indique qu'« *il est du ressort de l'Union d'exproprier, pour raison sociale ou pour des fins de réforme agraire, la propriété rurale qui ne remplit pas sa fonction sociale (...)* »⁴. Grâce à lui, les « Sans Terre » se sont organisés au sein des assentamentos, villages de la réforme agraire où la vie s'articule autour de la famille, du travail agricole et de la communauté. Ces villages sont les fruits de l'occupation et l'expression concrète de la lutte du mouvement contre l'exploitation, le capitalisme et l'individualisme.

Se voulant mouvement de modernisation et de re-socialisation des campagnes brésiennes⁵, le MST assure sa continuité par des principes comme la discipline, l'étude, la formation politique des cadres, la valorisation du capital humain et la division des tâches. La lutte du mouvement est une lutte de masse soutenue par une idéologie de gauche⁶ et réalisée concrètement par des mobilisations. Cette idéologie est véhiculée par le discours des militants ainsi que par une production matérielle et symbolique comme le drapeau, l'hymne, les chants, les slogans et la mística (pratique collective mettant en scène des histoires vécues par les militants via des cérémonies, hommages, poèmes, chants, ...)⁷.

Peu à peu et en fonction de l'ouverture du système politique aux demandes de la société civile, le MST va s'affirmer en tant qu'acteur politique⁸ en occupant une place sur la scène publique et politique.

Quels sont les moments forts de la construction du mouvement ?

• La fin de la dictature militaire au Brésil

La fin de la dictature militaire au Brésil en 1984 entraîne l'augmentation des canaux institutionnels permettant un dialogue, une concertation et une participation sociale de la société civile, tant au niveau local qu'au niveau fédéral et dans quasi tous les secteurs. C'est le début de l'incorporation de la société civile aux proces-

sus de décision et de gestion publique⁹. À cette époque, on observe une résurgence des mouvements sociaux et une ouverture démocratique. La répression a en effet favorisé l'émergence de nouveaux acteurs à la base de la société¹⁰ tels que des travailleurs ruraux isolés dans les régions sud du Brésil dans les années 70.

• Premières occupations de terres (1979)

En plus de la fin du régime, la mécanisation de l'agriculture, l'expulsion des pauvres des zones rurales, l'exode rural et la politique de colonisation des frontières agricoles¹¹ ont accentué les pressions exercées sur les petits producteurs. C'est dans ce contexte que le MST effectue ses premières occupations de terres dès 1979 dans l'Etat de Rio Grande do Sul, régions où le degré de concentration paysanne est traditionnellement élevé.

L'influence de l'Église catholique et luthérienne, via la Commission pastorale de la Terre (CPT)¹² née en 1975, a également contribué à la construction du mouvement. La CPT applique les principes de la Théologie de la libération¹³. Celle-ci pousse à la prise de conscience et la responsabilisation des paysans par rapport à leur condition. Elle s'éloigne du message messianique traditionnel pour se rapprocher de la réalité concrète en considérant les paysans comme acteur du changement : « *Tu as besoin de t'organiser pour lutter et résoudre tes problèmes ici même sur Terre* »¹⁴.





Dès les premières rencontres du MST, des lignes politiques sont définies pour orienter la lutte des coordinations régionales alors que les questions spécifiques sont appréhendées au niveau des États fédérés. Il a été clairement défini que la lutte pour la terre devait se transformer en agent politique capable d'assurer un changement profond de la société tout en acquérant un caractère national¹⁵.

• Première rencontre nationale : la fondation du Mouvement (1984)

La première Rencontre Nationale du MST a eu lieu en janvier 1984 réunissant 83 représentants provenant de treize États. Cette rencontre marque le moment fondateur du mouvement. Les membres y ont défini les formes d'organisation, les principes, les revendications, la structure et les formes de lutte du mouvement¹⁶. Dès cette rencontre, le mouvement s'identifie à un mouvement autonome de masses luttant pour la terre, la réforme agraire et une société plus juste¹⁷. Il affirme son autonomie vis-à-vis de tout parti politique, syndicat ou Église.

Le premier Congrès du MST prit place à Curitiba (Paraná) en 1985 en réunissant 1600 délégués issus de 23 États brésiliens. Alors que le mouvement ne porte pas de grands espoirs vis-à-vis de la Nouvelle République (Président Sarney), il reconnaît, à ce moment, l'occupation de terres comme seule option pour faire avancer la réforme agraire.

C'est notamment entre 1980 et 1990 qu'il y eut le plus grand nombre de conquêtes de terres réorganisées en assentamentos. En effet, à cette époque, le mouvement estime qu'il est préférable d'opter pour une politique proactive et d'user des mobilisations plutôt que d'attendre du gouvernement qu'il ouvre des espaces de participation démocratique au monde paysan.

• « Occuper, Résister, Produire » (1989)

En 1989, la cinquième Rencontre Nationale marque le mouvement. Dans un contexte de progression de la gauche en politique, le mouvement définit son nouveau slogan « Occuper, Résister, Produire »¹⁸. Les assentamentos ne sont plus seulement le fruit d'une occupation, mais deviennent un espace d'organisation de la production et un lieu d'élaboration d'un nouveau modèle agricole.

En 1990, alors que Lula perd aux élections présidentielles, le Mouvement organise son second Congrès. La défaite électorale marque les esprits au sein de la classe ouvrière¹⁹. Le nouveau président Collor de Melo entame une large campagne de répression et de criminalisation à l'encontre du MST. Il met fin aux politiques publiques pour l'agriculture, le crédit, l'assistance technique et la recherche agricole. Alors que de nombreux crimes sont commis en toute impunité²⁰, ce contexte pousse le mouvement à s'organiser et à se consolider dans tout le Brésil. L'accent est alors mis sur la production et la création de coopératives agricoles.

• Premières reconnaissances du MST comme interlocuteur politique (1992/1994)

Alors qu'Itamar Franco prend le pouvoir de 1992 à 1994 après la destitution de Collor, on observe une première ouverture politique en faveur du mouvement. Celle-ci se traduit par un dialogue entre les politiciens, Président et les dirigeants du mouvement lors de rencontres officielles. C'est la première fois qu'une véritable tentative de dialogue est instaurée par l'autorité publique.

C'est le début de la reconnaissance du mouvement en tant qu'interlocuteur politique. Parallèlement à ce processus, le mouvement développe de nombreuses coopératives de production dans le Brésil de manière à pouvoir gérer et commercialiser la production agricole réalisée au sein des assentamentos.

• Actions du MST réprimées (1995/...)

Avec l'arrivée au pouvoir de Fernando Henrique Cardoso – FHC – (1995 -2003), le gouvernement opte pour différentes tactiques vis-à-vis du mouvement social. L'ignorance et la violence ont tout d'abord été privilégiées avant une certaine ouverture. Pendant ce temps, le mouvement s'amplifie et son influence grandit sur la scène brésilienne. En 1995, le troisième Congrès du MST s'organise à Brasília. Lors de l'événement, le MST se positionne contre les politiques néolibérales et de développement de l'agro-industrie engagées par le gouvernement FHC. Il établit également le « Programme agraire du MST » pour une réorganisation du monde rural au Brésil et prône la démocratisation de l'éducation comme condition de développement du monde rural.

Dans un premier temps, aucune des revendications du mouvement ne sera prise en compte, le gouvernement dévalorisait la réforme agraire et les actions du MST furent vivement réprimées. Le massacre de Curumbiara en 1995 reflète ce contexte violent : dix paysans perdirent la vie lors de l'expulsion d'une terre occupée par le MST. La police militaire usa de tortures et de coups pour chasser les occupants. On retient également le 17 avril 1996, date du massacre perpétré par deux mille militaires à l'encontre de 1500 familles paysannes dans l'État du Para. Dix-neuf paysans trouvèrent la mort. La Via Campesina leur a rendu hommage en proclamant cette date « journée mondiale des luttes paysannes »²¹.

Suite à ces deux événements, le MST occupa une place plus importante sur la scène médiatique et il devint difficile pour le gouvernement de nier l'ampleur de la mobilisation. À l'ignorance, se substituent alors des tentatives de cooptation des dirigeants du MST par une offre d'emplois au sein des ministères. Le mouvement n'arrête cependant pas sa lutte et ses actions revendiquant son autonomie par rapport à l'appareil politique.

Alors que les occupations de terre continuaient en 1996, le gouvernement Cardoso considère celles-ci comme un refus de coopération de la part du mouvement, justifiant une nouvelle politique d'isolement. En réponse, le mouvement organise en 1997 une marche de protestation pacifique de plus de mille kilomètres à travers le Brésil vers Brasília. Celle-ci avait avant tout pour but d'entrer en contact avec la population civile et de donner une

autre image du MST que celle véhiculée par les médias. Cette action symbolique a permis au mouvement de sortir de son isolement international en attirant l'attention des médias ainsi que le soutien de personnalités et mouvements sociaux internationaux²². Malgré cet événement et l'engouement qu'il a suscité, le gouvernement a préféré opter pour une politique de répression et des campagnes de désinformation pour encourager la levée d'un sentiment populaire hostile à l'encontre du mouvement et déstabiliser la base sociale de ce dernier. Ces tactiques politiques n'ont cependant pas atteint leur objectif. Alors qu'une partie de la population restait insensible aux manipulations médiatiques, le mouvement en a profité pour consolider son organisation via la formation de ses cadres et une diversification du répertoire d'action privilégiant des actions pacifiques.



• Appui au MST avec la présidence de Lula (2003)²³

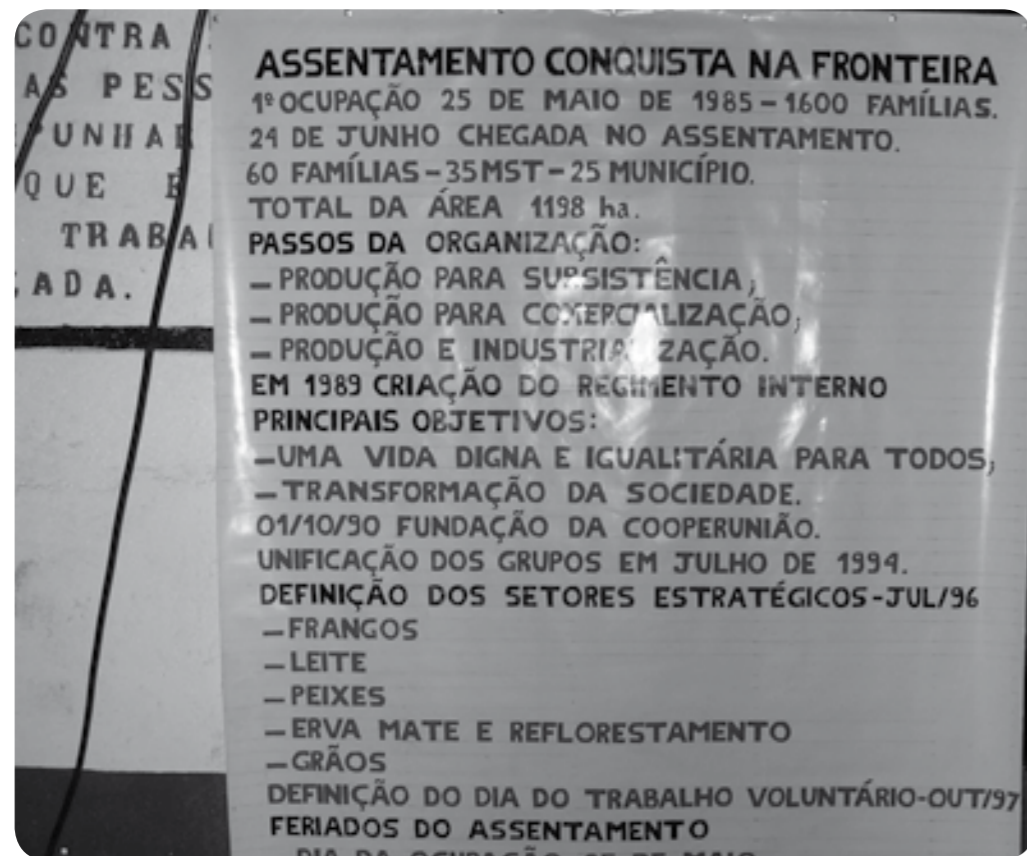
Avec l'arrivée au pouvoir du président Luiz Inacio Lula da Silva en 2003, l'ouverture politique vis-à-vis du MST a fait un bond qualitatif. En effet, le président, issu d'un environnement populaire et militant au sein du Parti Travailleur, partageait certaines valeurs communes à celles du MST. Son élection a porté de grands espoirs au sein du mouvement. Dès lors, on observe une intensification de l'investissement dans les politiques publiques en faveur des mouvements sociaux, de l'agriculture familiale et certains programmes innovateurs profitant aux populations les plus marginalisées. Le gouvernement soutient l'idée sous-jacente que l'inclusion sociale est

un facteur de croissance et non l'inverse²⁴. Cette vision explique la plus grande place accordée aux mouvements sociaux sur la scène publique et politique. Il naît donc, à cette époque, une relation ambiguë entre le mouvement et le gouvernement. Alors que les autorités politiques étaient souvent considérées comme des adversaires avec qui le mouvement devait négocier, ce dernier est devenu un interlocuteur de premier plan et influent en ce qui concerne les politiques agricoles et certaines politiques sociales²⁵.

Le mouvement s'est vite rendu compte que Lula ne pourrait réaliser ses promesses de campagnes, ce qui

entraîna une large vague de déception au sein de celui-ci. En effet, alors que le MST attendait de l'État un engagement ferme, celui-ci a répondu aux revendications par des politiques publiques peu révolutionnaires tout en entretenant simultanément des relations étroites avec l'agro-industrie capitaliste.

L'arrivée au pouvoir de Dilma Rousseff, favorite de Lula, en 2011 soulève un point d'interrogation sur la politique du nouveau gouvernement vis-à-vis des mouvements sociaux²⁶, car il semble que le MST possède moins de canaux de dialogue et de pression sur le gouvernement que pendant l'ère de Lula.



Conclusion

Nous sommes d'accord avec B.M. Fernandes qui, en parlant du MST, souligne qu'il « a réussi cette dimension politique parce qu'il a occupé les espaces social et géographique. Il a matérialisé son existence en construisant les conditions fondamentales et basiques, en construisant une réalité. »²⁷ Le mouvement a en effet pu s'adapter aux différentes structures d'opportunités politiques au Brésil en occupant tant l'espace politique et médiatique avec des actions symboliques telles les marches, sítis-in, boycotts que l'espace physique via l'occupation de terres.

Malgré son affirmation d'indépendance, le MST reconnaît toutefois que l'État reste le principal agent de réalisation de la réforme agraire, et que celle-ci doit être réalisée par les institutions publiques et soutenue par la société.

² Les Sans-terre sont essentiellement des travailleurs ruraux habitant les campagnes brésiliennes. Ce sont souvent des personnes marginalisées et exclues de la société, vivant avec peu de revenus et recherchant, dans la possession de la terre, un nouveau départ et un statut dans la société.

³ CALDEIRA RUTE, « Myland, your social transformation: Conflicts within the landless people movement (MST) », *Journal of Rural Studies*, 2008, n°24, p.153.

⁴ Brésil, les crimes de la grande propriété, Paris : Dial, publié le 01 novembre 2003, [http://www.alterinfos.org/spip.php?article1151], mis à jour le 2 mai 2012, consulté le 9 mai 2012.

⁵ STEDILE JOÃO PEDRO, (A reforma agrária e a luta do MST), Petropolis, Rio de Janeiro : Vozes, 1997, 318 p.

⁶ Le mouvement compte dans ses modèles des auteurs tels que MARX, LENINE, GRAMSCI, ROSA LUXEMBOURG, ENGELS, PATRICE LUMUMBA, MARTIN LUTHER KING OU ENCORE MAO TSÉ TOUNG et CHE GUEVARA, etc.

⁷ BLEIL S. (2003), « Tensions entre le communautaire et le public. L'expérience d'un assentamento des 'sans terre' », in CARREL M., GUERRERO J.-C., BARRIL C., MARQUEZ A. (dir.), *Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 179-198.

⁸ LEMAÎTRE ANDREIA, « L'économie solidaire face à l'état en Amérique latine, les dynamiques contrastées du Brésil et du Venezuela », *Revue Tiers Monde*, 2011, n°208, pp 159 - 175.

⁹ KUNRATH da SILVA Marcelo, « Brésil : institutionnalisation et contestation », *Alternatives Sud*, vol. XVIII, n°4, p.46.

¹⁰ HOLLELA C., « L'encastrement politique du MST au sein d'une politique publique : l'étude de cas du PNPB dans l'Etat du Ceara au Brésil », *Mémoire de Master en Relations Internationales*, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve.

¹¹ Extension des zones d'agriculture intensive.

¹² Organisme pastoral de l'Eglise catholique, lié à la Confédération Nationale des Evêques du Brésil (CNBB) (STEDILE J.P., FERNANDERS, p.25)

¹³ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., op.cit., « Gens sans terre ; la trajectoire du MST et la lutte pour la terre au Brésil », São Paulo: Editora Fundação Perseu Abramo, 1999, p.73.

¹⁴ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., op.cit., p.25.

¹⁵ Idem.

¹⁶ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., op.cit., p.55.

¹⁷ HARNECKER, M., *MST-Brésil ; Construction d'un mouvement social*, Genève, CETIM (Centre Europe - Tiers-Monde), 2003, p.35.

¹⁸ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., Op.cit, p.67.

¹⁹ Rappelons également durant cette période, sur la scène internationale, la chute du mur de Berlin.

²⁰ Entre 1984 et 1999, 1158 responsables du mouvement furent assassinés en toute impunité (STEDILE J.P., FERNANDERS)

²¹ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., op.cit., p.7.

²² Le MST a reçu un prix belge « Roi Baudouin » <http://amisdessans terre.blogspot.com/>

²³ Voir analyse détaillée dans l'article THOMAS FRÉDÉRIC, « Reconfiguration et défis des mouvements paysans au Brésil » dans ce même document.

²⁴ DELCOURT LAURENT, « Le Brésil de Lula : une dynamique de contradictions », *Alternatives Sud*, vol. XVII, n°1, p.19.

²⁵ BLEIL Susane, « Avoir un visage pour exister publiquement : l'action collective des sans terre au Brésil », *La Découverte*, 2005, n° 129-130, p. 127.

²⁶ Cette relation originale entre le MST et l'Etat est envisagée plus spécifiquement dans l'article de THOMAS F., dans ce même document.

²⁷ STEDILE J.P., FERNANDERS B. M., op.cit., p.98.

Autres sites consultés

- « Brésil, les crimes de la grande propriété », Paris : Dial, publié le 01 novembre 2003, [http://www.alterinfos.org/spip.php?article1151], mis à jour le 2 mai 2012, consulté le 9 mai 2012.
- <http://amisdessans terre.blogspot.com/>
- <http://www.estadao.com.br/noticias/impresso,mst-perde-espaco-politico-e-dinheiro-com-novo-modelo-979437,0.htm>

Les femmes paysannes en mouvement : autonomisation et résistance

« À chaque fois que je pense aux femmes, il me vient en tête l'image d'un grand fleuve bouillonnant à traverser. Certaines y trempent simplement les pieds avant d'abandonner, d'autres y nagent jusqu'à moitié et font marche arrière par peur de voir les forces leur manquer. Mais il y a celles qui décident d'atteindre l'autre rive quoiqu'il leur en coûte. Tout au long de la traversée, elles y laissent des morceaux de chair, des parties d'elles-mêmes. Il peut alors sembler à ceux qui sont de l'autre côté que seule une femme déchirée est en mesure de parvenir sur la berge, une sorte de chiffon humain. Pourtant, ce qui est abandonné chemin faisant n'est que vieille peau. Sur l'autre rive, vient d'arriver une nouvelle femme... »

Zuleica Alambert



Un article portant sur la situation des paysannes au Brésil depuis les années 80 et sur la construction, les luttes et les défis du Mouvement des Femmes Paysannes.

¹ Diplômée en Géographie à la Faculté de Sciences et Technologies/UNESP Campus Presidente Prudente, membre de la direction nationale du Mouvement des Femmes Paysannes (MMC), active au sein des réseaux de femmes dans l'Etat de Goiás (Brésil).

La conjoncture dans laquelle a évolué le monde paysan brésilien dans les années 80 est caractérisée par des Plans Nationaux de Développement, l'expansion de l'agriculture et le développement des forces productives destinées aux marchés d'exportation. C'est l'époque de la modernisation agricole basée sur la mécanisation, l'augmentation de la productivité, l'infrastructure basique, les transports, les nouvelles technologies et le financement de machines nécessitant d'acquérir des intrants agricoles fabriqués par de grands complexes industriels et encouragés par l'État brésilien.

Cette conjoncture brésilienne a poussé des paysans et paysannes à s'organiser et ensuite à se constituer en mouvements. Se sont ainsi créées, dans divers Etats, des organisations de travailleurs, des associations de travailleuses ainsi que des groupes de femmes.

• Face à la crise de l'agriculture familiale, les femmes s'organisent

« Conséquence d'un modèle imposé, l'agriculture dite de petite échelle ou l'agriculture familiale a été confrontée à une crise : de nombreuses familles se sont endettées suite aux taux d'intérêt élevés liés aux financements agricoles; d'autres familles, déjà Sans-terre et n'ayant jamais rien possédé, ont dû vendre le peu qu'elles possédaient pour rembourser leur dette à la banque. Cette période correspond à l'expansion de la mécanisation et à une grande concentration des terres, en plus de l'exode rural » (CONTE, 2009. p.89).

Les femmes ont décidé de se constituer en mouvement et d'initier un débat notamment au moment où leurs maris ont contracté d'importantes dettes auprès des banques en raison de leur besoin de production, de l'absence de modèle de développement dans les zones rurales et de l'introduction des paquets technologiques issus de la Révolution Verte, composés de pesticides, semences sélectionnées/hybrides, intrants chimiques, etc.

Conformément à la logique du modèle agricole agroindustriel, voici un exemple d'une conséquence de ce mode de production sur l'agriculture brésilienne. Le Brésil a été, pour la seconde année consécutive, le premier pays consommateur d'engrais chimique au niveau mondial. Plus d'un million de tonnes (ce qui représente plus d'un milliard de litres) de « poison » ont déjà été déversées sur les exploitations agricoles en 2009 selon le Sindicato Nacional da Industria de Produtos para Defensivos Agrícolas² (prospectus Agrotóxicos Caderno de Formação I). Face à cette réalité, la Via Campesina a lancé une Campagne permanente contre les Pesticides et pour la Vie. Celle-ci est soutenue par plus de trente organisations de la société civile brésilienne ainsi que par Via Campesina International.

• Les femmes constituent un mouvement spécifique

Les femmes ont perçu l'existence d'autres enjeux à débattre et dépassant le cadre de la conjoncture brésilienne. C'est le cas de l'oppression des femmes, de la discrimination, de la non-reconnaissance de leur profession, du manque de politiques publiques (absence de documents officiels, providence sociale...). Elles ont constaté qu'une organisation spécifique de femmes était nécessaire pour relever ces défis.

Les femmes paysannes, organisées en groupes, ont engagé leur combat pour une sécurité sociale et solidaire. Dans ce but, elles ont, entre autres, revendiqué auprès du gouvernement de Brasília, la reconnaissance des paysans et paysannes en tant que bénéficiaires, la diminution de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans pour les hommes et de 60 à 55 ans pour les femmes et quatre mois de congé de maternité pour les femmes paysannes. Depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui, la lutte est longue et intense, ponctuée de nombreux aller-retour à Brasília, pour des participations aux commissions spécifiques, afin d'accompagner les travaux au sein des ministères. Les femmes continuent à se mobiliser pour maintenir leurs acquis.

Les femmes ont également entrepris un combat pour la reconnaissance de la profession d'agricultrices. Jusqu'alors, les femmes agricultrices étaient considérées comme « femmes au foyer ». En conséquence, celles-ci ont revendiqué l'existence d'un document spécifique nominatif leur reconnaissant l'activité de productrice rurale. Ces mêmes informations devraient figurer dans les registres de naissance et dans tout autre document officiel. Aujourd'hui, les femmes ont commencé à se désigner en tant qu'agricultrices.

• Un seul mouvement

Les femmes ont poursuivi leur organisation grâce à des groupes de femmes constitués autour de débats liés à leur lutte. Cette structuration n'a pas été facile car leurs initiatives furent freinées par les hommes les empêchant notamment de sortir de chez elles pour assister à des réunions, considérant entre autres, que les tâches ménagères et la garde des enfants étaient du ressort prioritaire de celles-ci. Néanmoins, malgré que de nombreuses femmes aient abandonné le combat, d'autres se sont engagées dans une lutte tant générale que quotidienne (visant la division plus égalitaire des tâches au sein de leur famille, le droit de sortir de la maison et la promotion d'espaces publics et privés pour les hommes et femmes).

Des mouvements de femmes ont émergé dans différents Etats brésiliens. Les femmes paysannes ont commencé à se rassembler en groupes et à débattre de thèmes tels le respect des femmes, les droits, les violences, la profession et le travail. Ce processus a contribué à l'articulation de ces mouvements dans les différents Etats jusqu'à la consolidation du Mouvement des Femmes Paysannes du Brésil en 2004, point de départ de la fortification d'un mouvement national, paysan, féministe et de classe.

« La domination du genre se retrouve dans tous milieux. Pour cette raison, il ne suffit plus de parler de « problèmes de femmes » pour le Mouvement (MMC), mais plutôt de relations de pouvoir au sein des organisations, qu'elles soient de gauche ou de droite. Ceci a été une particularité du débat, pointant un élément dépassant la simple participation ou la représentation des femmes car, ayant beau être représentées, quel pouvoir possèdent-elles réellement ? » (PALUDO 2009 p.124)

• Un mouvement de paysannes

Le Mouvement des Femmes Paysannes du Brésil (MMC) est un mouvement paysan, car il travaille avec les femmes paysannes du Brésil et vise la production d'aliments sains et de plantes médicinales dans le cadre d'un Projet d'agriculture paysanne.

Ce projet d'agriculture paysanne (volet agricole du projet global) « est fondé sur les principes de l'agroécologie, de la coopération et de la souveraineté alimentaire comme un droit, de telle sorte que la population puisse produire et se nourrir de ses propres aliments. Il est conçu de manière à respecter les différentes cultures, l'environnement et à promouvoir la vie et la souveraineté politique des peuples. »³ Il prend en charge l'autoconsommation familiale, la gestion du jardin, du verger, des semences indigènes, des plantes médicinales (thés, pommades, élixir, essences naturelles, fleurs, ...)

Sur le plan politique, le mouvement de paysannes revendique, avec les paysans, des politiques de commercialisation de la production paysanne garantissant un revenu aux familles grâce à des technologies adaptées à la réalité paysanne, une réforme agraire intégrale, l'efficacité de politiques publiques en faveur de l'agriculture pouvant garantir la survie dans les zones rurales, des crédits spécifiques attribués aux femmes, l'usage équilibré de la biodiversité respectant les cycles naturels et enfin une production agroécologique d'aliments sains.

Les femmes ont donc également mené des combats aux côtés des paysans. Ceci a notamment permis l'élaboration de politiques de commercialisation de la production : c'est le cas du Programme d'Acquisition d'Aliments prévu par l'article 19 de la loi 10.696/2003. Cette politique publique garantit l'achat public de la production issue de l'agriculture familiale en partenariat avec la Companhia de Nacional de Abastecimento⁴ à



Même si le processus de lutte des femmes a essuyé de nombreuses défaites, nous pouvons cependant souligner qu'en 1995, les femmes paysannes ont accédé à la reconnaissance de leur statut de productrices rurales. Elles ont également contribué à la lutte pour l'instauration du Sistema Único de Saúde - SUS (système public de Santé brésilien).

destination des populations les plus vulnérables. C'est aussi le cas du « Programme National d'Alimentation Scolaire » qui prévoit, via l'article 7 de la loi 11.947/2009 et l'article 7 de la Résolution du FNDE⁵ n° 38/2009, qu'au minimum 30% de l'alimentation proposée dans les écoles soient issus de l'agriculture familiale.

Bien que l'accès à ces programmes soit rendu difficile par la bureaucratie et la législation, ceux-ci ont engendré des résultats positifs notamment la constitution d'une nouvelle rente grâce à la production maraîchère, la fabrication de pains, biscuits et autre, la production de jus et de produits dérivés.

Une paysanne de l'Assentamento Fernando Silva, à Porangatu (Goiás) affirme ne plus devoir se rendre au supermarché pour s'y procurer des denrées alimentaires depuis que les femmes produisent du maïs, du manioc, du riz, des citrouilles, élèvent des poules, des coqs, des porcs, produisent du lait, ... Une autre femme, du même assentamento, confie qu'elle tire une rente de production de sa parcelle et que son élevage (poulet) lui permet de produire ce dont la famille a besoin (maïs, riz, canne à sucre, manioc, pommes de terre).

Les femmes soutiennent l'agriculture paysanne, car c'est à partir de celle-ci que se bâtissent la souveraineté alimentaire et l'autonomie des unités de production et ce, malgré l'avancée du modèle agroindustriel dans les campagnes brésiliennes. Selon Censo Agropecuario da Agricultura Familiar (2006, p.01) : [...] l'agriculture familiale produit 87% de la production de manioc, 70% de la production de haricot, 46% de la production de maïs, 38% de la production de café, 34% de la production de riz, 21% de la production de blé, 58% de la production de lait, 59% de l'élevage de porcs, 50% de la volaille, 30% des bovins.

Cependant, les femmes ressentent, à un plus haut degré, les effets de l'avancée de ce modèle agricole parce qu'elles gèrent ces « tâches ». Dans le cadre des expériences de lutte, les femmes du Mouvement des Femmes Paysannes et

celles de la Via Campesina⁷ entament des actions directes de résistance. Par exemple, l'action intentée contre l'entreprise Aracruz Celulose en 2006⁸ a permis de dénoncer la monoculture des arbres et la production de cellulose pour l'exportation⁹. En détruisant les zones de semis de cette entreprise, les manifestations ont causé d'importants préjudices économiques à celle-ci.

Simultanément, les femmes proposent un autre projet d'agriculture basé sur une vision incluant une réforme agraire, des politiques publiques de crédit pour la production d'aliments et la génération d'une rente, la formation et le renforcement des capacités techniques pour les femmes, tout en dénonçant l'agroindustrie dans les zones rurales. A Rio Grande do Sul, des groupes de femmes ont développé le projet « Plantado Saúde » qui prévoit la plantation de plantes médicinales et la production de remèdes faits maison à consommer par les familles et les communautés.

En 2002, reconnaissant le rôle important détenu par le MMC dans la défense de la souveraineté alimentaire, le mouvement s'est lancé dans un programme de récupération, production et amélioration des semences indigènes de légumes. Les principaux objectifs de ce programme consistent à contribuer à la construction de nouvelles relations de genre, approfondir la conscience environnementale, retrouver les savoirs populaires dans le domaine de la production alimentaire, offrir aux femmes l'accès à de nouvelles techniques de gestion des semences, favoriser l'échange de connaissances entre les femmes et leur communauté, élever l'auto-estime des femmes et la valorisation de leur profession, permettre la reconnaissance de celles-ci en tant que productrices, éleveuses et reproductrices de la vie [...]. Dans le cadre de ce programme, des femmes produisent 26 espèces maraîchères telles que carottes, tomates, laitues, concombres, arachides, ... Prospectus articulação Nacional de Agroecologia.p.23

• Un mouvement féministe

Il s'agit aussi d'un mouvement féministe, car composé de femmes assumant leur subsistance en respectant la terre, l'environnement tout en résistant aux pressions liées aux rapports de genre freinant leur autonomie dans les zones rurales. Des traditions machistes et conservatrices persistent à l'encontre des femmes dans le milieu rural : ces visions s'opposent à la lutte historique des femmes en faveur de certains droits et à la transformation des relations sociales, de genre et de classe (MARTINS 2006 in PALUDO 2009, p. 117).

Par ailleurs, des oppressions concrètes subies par les femmes sont dues au modèle capitaliste sévissant dans les campagnes. L'occupation des territoires paysans, la perte de biodiversité, des semences, des plantes et l'accaparement des savoirs populaires des femmes, tous ces fléaux touchent autant les hommes que les femmes, bien que ces dernières soient plus fortement affectées dans leur vie.

En effet, le modèle actuel confisque aux femmes leur autonomie en leur ôtant, entre autres, leur droit de produire sur les terres où elles menaient leurs activités (potager, plantations médicinales, vergers, élevage de petits animaux) et actuellement converties à d'autres usages comme les monocultures ou l'élevage intensif.

Il est aussi important de noter que le modèle agricole paysan reste encore organisé de manière à maintenir le **travail des femmes dans une zone invisible**. Alors que le travail de l'homme consiste à s'occuper du bétail et des champs ou à travailler à l'extérieur en tant que journalier, les femmes se chargent de la production pour l'autoconsommation, le travail domestique (laver, repasser, cuisiner, s'occuper des petits animaux), la garde des enfants et des personnes âgées, mais ces actions ne sont

pas comptabilisées dans la génération du revenu familial. Ce sont les femmes aussi qui cultivent les petites parcelles familiales, mais leur production n'est pas commercialisée et, vu que celle-ci ne génère pas de revenu, cette activité n'est pas considérée comme du travail.

Par ailleurs, le mouvement des femmes MMC aborde les relations entre hommes et femmes dans le monde paysan en réaffirmant la nécessité de changements. Dans cette optique, le travail individuel et le travail collectif sont considérés comme formes de valorisation de l'être humain. Le mouvement soutient l'établissement de relations entre hommes et femmes, basées sur de nouveaux rapports à la nature et sur des valeurs comme la solidarité, l'amour, la lutte, la fraternité. C'est aussi la capacité de s'indigner face aux injustices qui est mise en avant à condition toutefois qu'elle se transforme en action concrète. La préservation, la conservation et la protection de la nature ainsi que la valorisation de la famille sont aussi des valeurs défendues.

Imprégnées de ces valeurs, les femmes se sont engagées dans diverses expériences de résistance concrète : c'est le cas de la première « Campanha de Documentação »¹⁰ des Travailleuses Rurales en 1984 portant le slogan « Aucune femme sans documents ».

Il existe de grandes lignes politiques orientant la lutte pour **les droits sociaux**. Par ceux-ci, on entend le droit à la santé publique intégrant des politiques de promotion et de prévention, les documents administratifs personnels et professionnels pour les femmes et leurs familles, le droit à l'éducation publique de qualité et non sexiste abordant de manière réaliste la réalité paysanne, un logement digne, un assainissement environnemental (eau, énergie, routes, loisirs) et des garanties de politiques de lutte contre la violence infligée aux femmes.

Dans les zones rurales, outre la violence engendrée par l'agroindustrie qui les exclut de leur terres, les prive de la biodiversité, des savoirs populaires et de la production d'aliments sains, les femmes subissent aussi des **violences psychologiques, morales¹¹ et économiques**. La violence est présente dès lors qu'on les empêche de sortir de leur maison, d'étudier et, qu'au sens commun, on les charge d'une triple journée de travail comprenant entre autres la culture de leur parcelle, le travail domestique et la garde des enfants.

Il existe au Brésil une loi importante, fruit d'une conquête des femmes: la loi n° 11.340/06 « Maria da Penha ». Celle-ci protège les femmes contre les agressions, punit et dissuade les agresseurs; cependant elle ne suffit pas à éradiquer toutes les violences faites aux femmes (pas de proximité de postes de police ou de services adéquats pour dénoncer les violences, impunité, etc.)

Au Brésil, les données montrent que 63% des femmes vivent dans des situations de violence et 75% de celles-ci ont lieu dans l'univers familial¹².

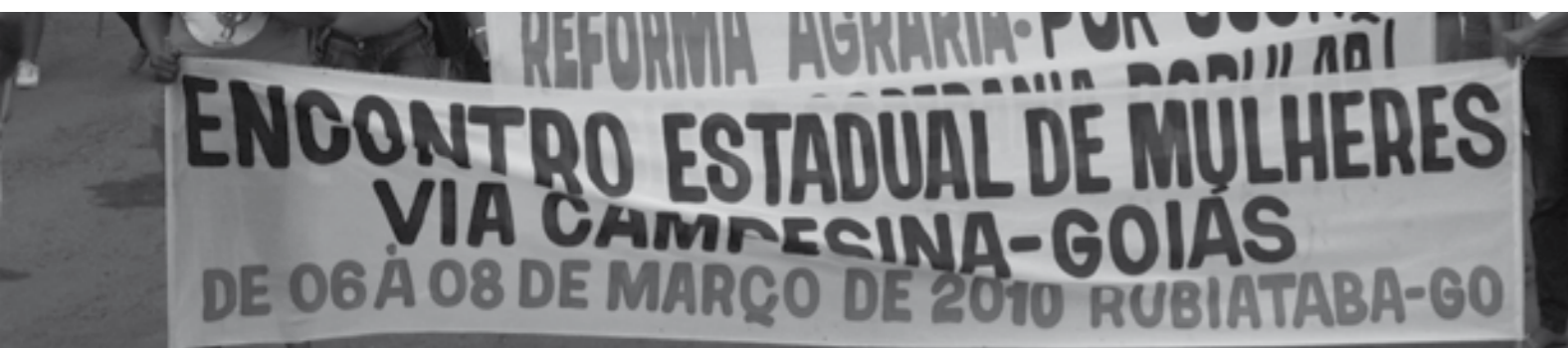
Une étude réalisée en 2002 par le Mouvement des Femmes Agricultrices (MMA) à Santa Catarina montre que 53,45% des femmes paysannes affirment déjà s'être senties violentées par des mots ou une pression psychologique. 34% des femmes interviewées confient s'être déjà senties humiliées du fait d'être agricultrices et 14,9% disent s'être déjà fait battre par leurs maris ou compagnons. Les données relatives à la violence sont assez rares, surtout lorsqu'il s'agit de rechercher des informations plus précises. Il est donc plus difficile de se représenter la situation réelle vécue par les femmes paysannes. La même tendance existe au sein des populations de femmes indigènes. Cependant, le peu d'informations disponibles suffit à se rendre compte de la nécessité de trouver d'autres formes de combat de la violence en milieu rural tout en prenant en compte l'accès difficile de ces populations aux Services de Défense ou aux Services de Police spécialisés pour la Femme, par exemple¹³.



• Un mouvement de classe

Le mouvement de femmes MMC est aussi un mouvement de classe. Depuis sa naissance, le mouvement possède en son sein une volonté de transformation de la société basée sur un mode de production capitaliste privilégiant le lucre et l'exploitation des travailleurs et travailleuses. Défendant cette idée, le MMC s'unifie et réaffirme avec intensité son objectif : la libération des femmes de toutes formes d'oppression, la transformation de la société et la lutte pour un nouveau modèle d'agriculture paysanne, selon une optique féministe.

« Cela signifie de revaloriser l'attachement à la terre, le respect de la biodiversité et la défense de la vie [...], il faut une garantie de l'autonomie des paysannes et des paysans sur leur travail, leur corps et leur mode de vie [...], revaloriser la manière d'agir et le mode de vie de nos ancêtres, rejetant toutes formes d'oppression et de domination, tant du patriarcat que du capitalisme [...], revaloriser le renforcement de l'art et de la culture paysanne [...], la reconnaissance du savoir populaire, fruit de l'héritage et de la connaissance de la vie paysanne... Cela est rendu possible par la visibilité acquise par l'ensemble des paysans et paysannes. En plus de combattre l'héritage historique de la discrimination des femmes, il est nécessaire de renforcer la participation effective de celles-ci dans tous les espaces de décision concernant la production, le patrimoine, les relations humaines, politiques et communautaires afin de garantir l'avancée de la paysannerie [...], l'autonomie des femmes sur leur propre corps et de cesser toute forme de marchandisation ou de violence [...], d'oppression, de discrimination et de domination à l'encontre de celles-ci. »¹⁴



• Agriculture paysanne et rapports de genre pour un changement global

Au cours du temps, grâce à leurs diverses expériences de lutte, les paysannes ont construit une résistance face au modèle agroindustriel tout en érigeant de nouvelles valeurs en vue d'un changement dans la société dont les rapports entre les sexes.

Avec les paysans, elles demandent des subventions pour la production d'aliments sains, une éducation de qualité, une santé globale, une sécurité sociale spécifique aux paysans, la réforme agraire, la commercialisation de la production et la génération de revenus.

Organisant des formations (nationales, régionales et locales) liées aux thématiques relatives à la vie des femmes telles que la production d'aliments sains, la valorisation des femmes, la lutte contre la violence faite aux femmes, les droits sociaux, leur mouvement entend renforcer la capacité des paysannes qui y adhèrent. L'organisation et la formation permettent d'améliorer les expériences de résistance populaire pour que les femmes puissent être les protagonistes de leur propre histoire.

En 2013, l'importance du Mouvement des Femmes Paysannes, mouvement autonome, féministe, paysan et socialiste est réaffirmée en vue de libérer les femmes travailleuses de toute forme d'oppression et de discrimination. Il prône la construction d'un projet populaire d'agriculture paysanne, féministe et agroécologique. Il se bat pour une transformation de la société qui passe par de nouvelles relations entre les personnes ainsi qu'entre celles-ci et la nature.

Face au modèle économique de l'agro-industrie et au modèle patriarcal toujours à l'oeuvre, le mouvement défend les droits des femmes : valorisation du travail, des revenus garantissant leur autonomie, un accès aux soins de santé, des politiques pour combattre la violence et assurer la protection des femmes et des enfants.

Construire un mouvement national des femmes paysannes se justifie à partir de la certitude que « *la libération de la femme est l'oeuvre de la femme elle-même, fruit de l'organisation et de la lutte !* » Consolider le MMC, à partir d'une optique féministe et paysanne revient à renforcer la lutte de tous les travailleurs et travailleuses.



² Syndicat National de l'Industrie des Produits Pesticides

³ PALUDO Conceição. "Mulheres resistência e luta em defesa da vida." São Leopoldo. CEBI. 2009. p. 124.

⁴ Compagnie Nationale de d'Approvisionnement

⁵ Fundo Nacional de Desenvolvimento da Educação: Fundação Nacional pour le Développement de l'Éducation.

⁶ Nous mettons entre guillemets « », car il faut bien comprendre que ces tâches doivent faire l'objet d'un débat et doivent être divisées entre hommes et femmes).

⁷ Le mouvement est membre de la Via Campesina, articulation au rang international d'organisations paysannes.

⁸ La multinationale Aracruz Celulose est une entreprise de reforestation située dans l'Etat de Rio Grande do Sul produisant de la pâte à papier pour l'exportation. Les femmes se sont mobilisées contre l'usine Aracruz en procédant à une occupation. Celle-ci avait pour objectif d'amener dans la société le débat sur les monocultures d'arbres exotiques (eucalyptus) destinées à l'exportation. Cette pratique détruit la nature et expulse les paysans et paysannes de leur terre avec pour objectif l'accumulation de capital/lucré, substituant la production de la biodiversité dans les zones rurales aux monocultures d'arbres.

⁹ [...] La filiale de production agroindustrielle de cellulose produit 35% de la cellulose blanchie dans le monde, ce qui représente 6,4 millions de tonnes/an. L'implantation de l'usine de Guaíba/RS a bénéficié de 337 millions de dollars de la BNDS (banque publique) et 297 millions \$ pour son infrastructure (Prospectus Soberania Alimentar, compreensão e ação na luta Camponesa. p.16)

¹⁰ Campagne pour l'obtention de documents officiels

¹¹ La violence est également accentuée par certains comportements d'une Église conservatrice véhiculant des images de femmes « Saintes » et considérant les femmes comme « dépravées » lorsqu'elles gagnent certaines victoires allant à l'encontre des principes de l'Église.

¹² http://www.mmcbrazil.com.br/materiais/publicacoes/folder_violencia2007.pdf

¹³ Selon une recherche réalisée par le Mouvement des Femmes Paysannes, publiée sur le site : http://www.agende.org.br/home/Cedaw_ContraInforme_13julho_se.pdf

¹⁴ CONTE in PALUDO 2009 p. 130.

Autres

Associação Nacional de Mulheres Trabalhadoras Rurais do Rio Grande do Sul. "Soberania Alimentar Compreensão e Ação na Luta Camponesa.", 2007, Agrotóxicos. Caderno de Formação I.

Mimeo. "Declaração do I Encontro Nacional do Movimento de Mulheres Camponesas." fevereiro de 2013

IBGE. Censo Agropecuário "Agricultura Familiar. Comunicação Social." (2009). Disponível em: < <http://www.mda.gov.br/portal/noticias/item?id=3594546> >. Acesso em 08 dez. 2010

<http://www.fca.unesp.br/Home/Extensao/GrupoTimbo/cadernobiodiversidadeANA.pdf> "Uso e Conservação da Biodiversidade." Caderno do II Encontro Nacional de Agroecologia. abril de 2007

http://www.mmcbrazil.com.br/materiais/publicacoes/folder_violencia2007. acesso em 14 abr.2013

http://www.agende.org.br/home/Cedaw_ContraInforme_13julho_se.pdf acesso em 14 abr. 2013



Les mouvements des paysans aux Philippines : l'importance des femmes

Les organisations de paysans ont toujours compté parmi les principales forces au sein des mouvements indépendantistes philippins, tant lors de la colonisation espagnole que lors des occupations américaine et japonaise ou encore de nos jours. Les paysannes ont joué un grand rôle au sein de ces mouvements, que ce soit dans les luttes pour la Réforme Agraire ou celles en faveur des moyens de production pour les paysans.



¹ Responsable de l'information à Sumpay Mindanao, membre du Secrétariat de Kilusang Maralita sa Kanayunan (KILOS KA)

• Un bref historique

Déjà pendant la colonisation espagnole, les paysans organisèrent des révoltes contre le système des grandes propriétés terriennes (hacienda) mis en place par les Espagnols et dans lequel les conditions de vie des paysans (métayers en grande partie) étaient particulièrement pénibles.

En réalité, plusieurs de ces soulèvements furent formés et menés par des femmes. Gabriela Silang, suite au décès de son mari, présida l'organisation des travailleurs pour arrêter les travaux forcés imposés par les dirigeants espagnols. Elle fut la première femme philippine à mener de telles révoltes. Mehcola «Tandang Sora» Aquino rejoignit, à l'âge de 84 ans, l'organisation clandestine Katipunan, et encouragea les Katipuneros à se soulever contre les colons espagnols. Fille d'un paysan défavorisé, elle était alors la seule femme dans leur organisation. Cependant, l'imposante prédominance de la culture patriarcale a limité la participation des femmes dans les efforts d'émancipation du contrôle exercé par le pouvoir colonial.

Ce fut pendant la période de la dictature de Marcos (années 1970 et 1980) qu'une importante organisation nationale des paysans fut formée, dont les revendications se concentraient, en grande partie, sur les questions de réforme agraire. Celle-ci fut menée sous l'égide du parti communiste maoïste, dont les programmes de réformes agraires révolutionnaires inspirés de la Chine furent mis en place dans les régions rurales alors contrôlées par la guérilla (Bernardino, 2008).

Lorsque Marcos fut évincé de la présidence des Philippines en 1986, le débat au sein du Parti Communiste des Philippines (CPP) gagna en intensité et culmina par la division du parti dans les années '90. Parmi les questions posées en débat, figurait la participation des femmes comme partie essentielle de la lutte. John Gershman signala dans son article intitulé « Débats dans la gauche philippine » que « les principales distinctions de ces débats se portent sur les questions de l'économie et du système politique, ainsi que sur l'inclusion des autres questions posées par les mouvements sociaux des vingt-cinq années précédentes, y compris le féminisme, l'environnement et les droits des minorités nationales ».

Ce débat affecta définitivement le Mouvement National des Paysans (KMP), l'une des organisations qui fournissaient un important soutien de base au parti communiste CPP. Lors de la scission de celui-ci, plusieurs dirigeants paysans l'abandonnèrent et formèrent leurs propres organisations démocratiques paysannes.

D'une part, la scission mena à la diminution des mouvements paysans dans le pays, mais d'autre part, cette division généra deux résultats positifs : la prolifération des mouvements paysans provinciaux et régionaux, indépendamment de la ligne maoïste et le regroupement de petites organisations paysannes partageant les mêmes idées et discutant de façon démocratique à propos de questions concrètes relatives aux petits agriculteurs.

Aujourd'hui, au sein des programmes à court et long terme, l'un des défis pressants des mouvements paysans est l'intégration des questions concernant les femmes, notamment les demandes qui se centrent sur l'accès et le contrôle des ressources agraires, telles que la terre, l'eau, la technologie et l'accès aux marchés.

• La réforme agraire comme point de ralliement

Suite au renversement du régime de Marcos, Corazon Aquino fut élue à la présidence en 1986. En 1987, une mobilisation nationale de paysans fut lancée, appelant à la mise en place de la politique de la distribution des terres qui avait été promise pendant la campagne électorale. Lorsque les agriculteurs manifestèrent dans la rue Mendiola menant vers le Palais Malacañan (la résidence de la présidence des Philippines), ils furent dispersés de force par la police. Un violent échange de tirs s'ensuivit, qui se solda par la mort de treize agriculteurs (onze hommes et deux femmes) et par de nombreux blessés.

La Loi de Réforme Agraire Globale (CARL) fut adoptée, ce qui permit la création du Programme de Réforme Agraire Globale (CARP) qui avait comme objectif de distribuer, aux agriculteurs, plus de dix millions d'hectares de terres agricoles, y compris celles qui appartenaient à Marcos et ses partisans. L'intention de cette politique de réforme agraire était de réduire les injustices sociales du pays grâce à la distribution démocratique des terres agricoles, en se basant sur les droits des petits agriculteurs.



© OCA Paglas II

La déclaration des principes et règles de la CARL souligne : « *Le programme de réforme agraire est fondé sur le droit des agriculteurs et ouvriers agricoles sans terre à recevoir une juste part des fruits de celle-ci. À cette fin, l'État encouragera et entreprendra la juste distribution des terres agricoles, sous réserve des priorités et des limites de rétention énoncées dans cet Acte, en prenant en compte les considérations écologiques, de développement et d'équité, et sous réserve du paiement d'une juste indemnité.* »

Après plus de deux décennies, le programme n'a pas réussi à atteindre ses objectifs. La principale critique est celle de ne pas avoir réussi à instaurer efficacement les réformes agraires dans le pays. En 2007, le Département des Réformes Agraires (DAR) estima avoir plus de 1,2 million d'hectares de terres attendant d'être redistribuées, en plus de 600.000 hectares de terres dites « récemment découvertes » et sujettes au programme de réforme agraire².

Au début de ce millénaire, les agriculteurs entamèrent différentes campagnes de mobilisation pour réclamer la distribution rapide des terres aux ouvriers agricoles. En 2004, les travailleurs de la plantation de sucre Hacienda Luisita élevèrent des piquets de grève aux portes de l'exploitation pour demander des salaires et allocations plus justes et, de manière plus importante, un engagement de la part du gouvernement de redistribuer les terres. Cependant, cette grève se termina par une confrontation sanglante avec la police qui tua quatorze personnes et en blessa plus d'une centaine. Pendant sa présidence, Corazon Aquino s'était engagée à redistribuer les terres (plus de 6.000 hectares) de l'Hacienda Luisita dans le cadre de la réforme agraire.

Vers la fin de l'année 2007, les agriculteurs Sumilao (40 hommes et 15 femmes) organisèrent une « Marche pour la Justice ». D'octobre à décembre, ils parcoururent à

pied, la distance séparant leur province d'origine du Bukindon à Manille. À leur arrivée à Manille, ils entreprirent plusieurs actions symboliques, telles que se raser la tête et faire la grève de la faim, afin de dramatiser leur situation critique et ainsi faire pression sur les autorités gouvernementales. Cette manifestation mit en évidence le fait que, malgré un programme de réforme agraire existant, la quête des paysans pour la justice était loin d'être accomplie³.

Du 4 au 12 août 2012, le Kilusang Maralita sa Kanayunan (KILOS KA) mena une campagne de huit jours pour la sécurité foncière et la protection des dirigeants paysans. Plus de vingt agriculteurs en provenance de différentes régions de Mindanao ouvrirent une série de dialogues avec les organismes de tutelle de l'Etat impliqués dans la distribution des terres et dans la protection de droits de l'homme. Ils voulaient faire progresser leurs demandes⁴ de propriété, la mise en place d'un moyen de protection contre le harcèlement des grands propriétaires, ainsi qu'une réparation en justice pour leurs camarades paysans assassinés.

En 2008, le Programme de Réforme Agraire Globale (CARP) atteignit la fin de sa période de mise en œuvre, bien que de nombreuses terres devaient encore être distribuées aux paysans.

Grâce aux demandes insistantes et aux campagnes intensives des communautés locales pour un autre programme de distribution des terres, le programme CARP fut réformé et sa mise en œuvre fut prolongée de cinq ans, c'est-à-dire jusque 2014. L'un des aspects importants de cette nouvelle politique de réforme agraire est la reconnaissance des droits de la femme à bénéficier des services de soutien et à détenir ses propres titres de propriété foncière.

• Les femmes, bien plus que des cultivatrices

Malgré la reconnaissance du droit de la femme à la propriété foncière sous l'actuel programme de réforme agraire, l'accès des femmes à la terre reste limité comparé à celui des hommes. Les données du DAR montrent que de 2009 à 2012, le nombre de femmes ayant reçu un certificat de propriété foncière (CLOA) s'élève à 106.375 – soit moins de 26% du nombre total d'hommes ayant reçu un CLOA (419.923).

Dans l'Étude Comparative⁵ sur la Participation des Femmes dans l'Agriculture, on note que la propriété foncière des femmes est moindre parmi les femmes au Bangsamoro (peuple indigène islamisé), les habitants immigrés (chrétiens) et les Lumad (peuple indigène). Pourtant, malgré leur accès limité à la terre, les femmes contribuent considérablement à la production de nourriture⁶.

Au niveau familial, non seulement les femmes sont traditionnellement en charge de la préparation de la nourriture, mais elles se chargent aussi de la fournir, que ce soit en la produisant ou en gagnant le revenu nécessaire pour l'acheter⁷.

Malgré le rôle si crucial que jouent les femmes dans la production de la nourriture, le Conseil National de Coordination de Statistique (NSCB) souligne que les

femmes restent des paysans « invisibles ». La plupart des plans, programmes et projets liés à l'agriculture et à la pisciculture ne tiennent pas suffisamment compte des besoins de la femme. Le NSBC a également relevé quelques problèmes pressants concernant les femmes dans le secteur agricole, dont l'accès limité des femmes à la propriété foncière et à l'utilisation des terres ; l'accès limité des femmes aux crédits des banques publiques, coopératives et autres services agricoles ainsi que le peu d'attention portée aux droits des cultivatrices et des ouvrières agricoles (accès à la propriété foncière et aux services de soutien).

Dans leur évaluation du droit à l'alimentation aux Philippines, de los Reyes et Diokno soutiennent que le cadre juridique philippin ne considère pas l'élément de genre dans les questions concernant la production, l'achat, la préparation, la consommation et la distribution des aliments. Les lois ne reconnaissent pas que les femmes s'occupent principalement de nourrir leurs familles, et donc ne valorisent pas le travail ménager des femmes ainsi que leurs multiples responsabilités.

Les lois ne prennent donc pas en compte la différence de genre dans les prises de décisions relatives aux travaux de production, préparation, distribution et consommation de la nourriture.



Aux Philippines, selon les données du Bureau National de Statistiques (NSO) en 2012, 49,7% des femmes ont participé activement à la main-d'œuvre économique du pays. Le Bureau de Statistiques Agricoles (BAS) estime qu'en 2002, six millions de femmes étaient impliquées dans l'élevage du bétail et la culture de maïs, noix de coco, banane, canne à sucre, ainsi que dans la chasse d'animaux, la sylviculture et d'autres services.

• La promotion et le soutien aux campagnes de souveraineté alimentaire

Avec l'adoption par le gouvernement philippin de programmes néolibéraux et la globalisation de son économie, le pays est resté l'un des fournisseurs et producteurs mondiaux de matières premières. Ce faisant, il a ouvert l'accès à ses ressources aux investissements étrangers, ce qui entraîne une extraction massive et une privatisation des ressources naturelles du pays.

Dans le domaine de l'agriculture, l'économie paysanne d'autosubsistance a été remplacée par les cultures de rente caractérisées par d'énormes monocultures et par la conversion massive de terres agricoles, autrefois dédiées à la production alimentaire, en espaces réservés aux plantations à grande échelle. Ceci a fondamentalement affecté les agriculteurs et l'économie nationale. Kilusang Maralita sa Kanayunan (KILOS KA) notait que la mise en place de programmes néolibéraux dans le pays a conduit à la privatisation extensive des ressources agricoles telles que la terre et l'eau ; à la création d'un monopole des semences, de la technologie et des machines ; à un contrôle puissant des marchés. Ceci a eu pour conséquence que la plupart des paysans ont perdu leurs terres et leur mode de subsistance, ce qui les a amenés à devenir de simples travailleurs agricoles.



• Le rôle principal des femmes

Les femmes ont joué un rôle principal dans la lutte pour défendre les moyens de production des paysans contre l'emprise du programme néolibéral.

Rosenda Consolacion est membre du KASAMMAKA, une organisation rurale de femmes de la péninsule de Zamboanga, où elle est responsable de la collecte et de la distribution des semences dans sa localité. Elle a déjà rassemblé et propagé vingt deux variétés traditionnelles de riz. Pratiquant la production biologique, elle est aussi connue pour son opposition à la production agricole à base de produits chimiques, bien plus coûteuse à ses yeux.

Pour défendre les terres des petits agriculteurs, Lydia Mangcao mobilisa, en 1992, les autres habitants de la plantation de Sansiangco. Ensemble, ils organisèrent une manifestation et une grève de quatre ans (de 1993 à 1997) pour contraindre le propriétaire du domaine à respecter la loi

La défunte Venecia Natinga et elle comptent parmi les dirigeantes du Demokratikong Kilusang Magbubukid ng Pilipinas (DKMP), le mouvement de femmes agricultrices du secteur de Lanao del Norte. Dans les années 1990, elles organisèrent l'allocation des bénéfices de la réforme agraire dans quatre quartiers du Lanao del Norte : Tulatulihan, Lalibertad, Pulang Yuta et Tipolo (TULAPUTI). Depuis lors, les agricultrices participent activement à la défense de leurs revendications visant à l'accès à la propriété des terres qu'elles labourent.

Lydia Mangcao est actuellement la présidente du conseil d'administration de l'organisation paysanne DKMP-Lanao. À l'heure actuelle, les quatre postes du comité exécutif du DKMP-Lanao sont occupés par des femmes.

Ceci démontre l'évolution des mouvements paysans : d'une direction patriarcale à une plus grande participation et gestion de la part des femmes. Cette situation tend à montrer que les questions concernant les agricultrices sont aussi abordées dans le cadre de la lutte menée par les paysans et que paysans et paysannes partagent des enjeux communs en tant que classe ouvrière.

² Communiqué de presse cité par Natividad Yabut BERNARDINO (2008), *The Expiration of the Comprehensive Agrarian Reform Program (CARP) and its Implications to Social Movement Strategies for Agrarian Reform*, Quezon City (Philippines), Integrated Rural Development Foundation of the Philippines.

³ BERNARDINO (2008), Op cit.

⁴ Plusieurs demandes restent en attente dans les bureaux du DAR depuis plus de deux décennies

⁵ Menée par le Centre de Ressources pour les Femmes de Mindanao (MTWRC) dans certaines communautés des quatre provinces de Mindanao (Zamboanga del Sur, Lanao de Norte, Sultan Kudarat et Maguindanao)

⁶ Selon l'Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 50% des aliments au monde sont produits par des femmes, qui fournissent également, dans le monde rural, la plupart de la main-d'œuvre agricole, de la préparation de la terre à la récolte. Elles sont également responsables d'opérations telles que le stockage, la manipulation, la commercialisation et le traitement des produits.

⁷ Karl MARLEE (1996), *Inseparable: The Crucial Role of Women in Food Security*; Manille, ISIS International.

Livres

Virgilio DE LOS REYES et Maria Socorro DIOKNO, *The Filipinos' Right to Food: An Assessment of Philippine Legal Framework Governing the Right to Food*, volume 2, Organisation de Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

A Comparative Study on Women's Participation in Agriculture: A Case Study of the Lumad Moro, and Migrant Settlers in Mindanao, Cotabato City (Philippines), Mindanao Tri-people Women Resource Center, 2011.

Women in the Rice Sector, citant des données du Bureau de Statistiques Agraires, Philippines; Philippines Peasant Institute (PPI), 2002.

Articles en ligne et communiqués de presse

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture « Women feed the world » et « Women's contributions to agricultural production and food security: Current Status and Perspectives » in <http://www.fao.org/>

John GERSHAM « Debates on the Philippine Left » in <http://www.solidarity-us.org/>

Kilusang Maralita sa Kanayunan (KILOS KA) « Statement during the Labour Day » et « 8-Day campaign for security of land tenure and protection of farmerleaders » in <http://kilusangmaralita.blogspot.com/>

National Statistical Coordination Board (NSCB) « Factsheets on men and women » (2010-2013) et « Factsheet on men and women on agriculture », Département de Reformes Agraires et le Bureau National de Statistiques in <http://www.nscb.gov.ph/>



La structuration du monde paysan congolais. Un combat de longue haleine

Quels sont les principaux enjeux pour les mouvements/syndicats paysans en République Démocratique du Congo (RDC) ? Tel est le fil conducteur de l'interview que Frans van Hoof, conseiller des organisations paysannes africaines, a accepté pour E&F. Son approche à la fois critique et anthropologique de la question apporte un regard original à la problématique.

¹ Frans van Hoof est sociologue de formation. Il travaille comme conseiller pour des organisations paysannes en Afrique et pour des structures qui travaillent avec des organisations paysannes en vue de renforcer ces dernières ou pour établir des relations commerciales avec elles. Il est l'auteur principal du livre « *Changer l'agriculture congolaise en faveur des familles paysannes – Des dynamiques paysannes dans les différents provinces de la RDC* », Alliance AgriCongo, avril 2011. 144p.

Propos recueillis par Carmelina Carracillo.

• *Quel est le contexte spécifique dans lequel se situent l'agriculture paysanne et les mouvements paysans aujourd'hui en RDC ?*

Notons de prime abord que le contexte congolais est tout à fait différent de celui qui règne dans plusieurs pays latino-américains où les petits paysans se trouvent face à de grands propriétaires terriens. Ces paysans dépossédés de leur terre par de très grandes exploitations, ou au moins fortement concurrencés par elles, se voient obligés de constituer un grand mouvement pour combattre cet ennemi commun et pour sauvegarder leur type d'agriculture.

En RDC, le phénomène de l'accaparement des terres par les riches est de date plus récente, même si dans certaines provinces densément peuplées et avec des systèmes fonciers quasi féodaux, des conflits de terre ont existé depuis longtemps. Par contre, ce qu'il y a de spécifique dans le contexte congolais, c'est que pendant longtemps, les paysans ont été complètement livrés à eux-mêmes : que ce soit pour leur agriculture et donc leur nourriture, que ce soit pour l'éducation de leurs enfants ou pour la santé de leur famille.

Depuis des décennies, l'Etat congolais a cessé de rendre des services à ses citoyens comme le montre notamment l'état désastreux des réseaux routier, ferroviaire et fluvial.

Il est souvent très compliqué -et donc très onéreux- de voyager d'une ville à une autre, d'une zone de production à une ville consommatrice de produits agricoles.

Isolés géographiquement, face à un Etat quasi absent, les paysans congolais ont eu des difficultés à créer un large mouvement paysan et à lui faire assurer des fonctions syndicales².

Quel que soit leur statut juridique (association, syndicat, coopérative), la grande majorité des organisations paysannes de base s'est plutôt investie dans des services aux membres en vue de les aider à produire davantage (conseils agricoles introduisant de nouvelles techniques et de semences améliorées) ainsi qu'à obtenir un meilleur prix pour leur production (recherche de marché, entretien des routes pour attirer des commerçants, transformation des produits pour augmenter leur valeur). Avec ce revenu accru le paysan/la paysanne congolais/e est mieux armé/e pour se débrouiller dans son contexte socio-économique hostile.

Evidemment, au fil des années, dans différentes provinces, certains leaders issus de ces organisations paysannes sont devenus des porte-paroles du monde paysan. Ils ont mis en place des unions ou fédérations au niveau des collectivités ou secteurs voire au niveau des provinces. C'est ainsi que dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Bas-Congo, Bandundu, les Organisations Paysannes (OP) et leurs unions se sont structurées dans des fédérations

Sydip (Syndicat de Défense des Intérêts Paysans)

Né dans les années quatre-vingt-dix, comme un véritable syndicat voulant défendre les intérêts des producteurs du Nord-Kivu, il avait, dans un premier temps, orienté ses actions autour de 3 volets :

- L'action syndicale (conscientisation des membres sur leurs droits),
- L'accompagnement juridique des membres victimes de conflits (souvent fonciers),
- La vulgarisation agricole.

Bien que les bénéficiaires de l'accompagnement juridique aient parfois gagné des procès et que la vulgarisation agricole ait permis aux membres d'accéder à des semences de qualité et des techniques culturales plus performantes, les membres ont voulu que le syndicat œuvre surtout pour une meilleure commercialisation de leurs récoltes. C'est ainsi que les membres se sont organisés par filière respective notamment aussi pour obtenir un meilleur prix pour leur production (café, riz, pomme de terre, huile de palme, bananes, pêche, quinquina, papaïne, ...). Plus récemment, pour permettre une commercialisation plus efficace de leur semences et de leurs pommes de terre de table, la fédération « pomme de terre et blé » a créé, fin 2011, une coopérative autonome : la coopérative agricole Kitsungu³ (COAKI).

Depuis 2002, au Nord-Kivu, c'est plutôt la FOPAC-NK⁴ qui s'occupe de la défense des intérêts généraux des producteurs agricoles du Nord-Kivu, SYDIP s'occupant des intérêts spécifiques de certaines filières.

Union Paysanne pour le Développement de Kisangani (UPDKIS)

Créée officiellement en avril 2007, par 12 collectifs de 3 territoires du district du Tshopo, l'Union comptait, en 2013, 28 collectifs situés dans les différents territoires du district, regroupant 272 organisations de base avec en total 5.744 producteurs agricoles (2.660 femmes et 3084 hommes). Celles de Kisangani font notamment de l'élevage de porcs et de poules, la pêche et la pisciculture, le maraichage. Celles des autres territoires produisent surtout le riz, le manioc, le maïs et la banane, exceptionnellement le palmier à huile (Collectif de Bolongo) et la production semencière (Collectif de Yangambi).

Les fonctions principales assurées par l'Union sont :

- Le renforcement des capacités des Collectifs membres via des échanges d'expériences, formation des leaders et des voyages d'études auprès d'OP dans d'autres provinces/pays ;
- La mise en place d'actions de plaidoyer (suppression des barrières de taxes sur les routes, sécurisation des terres des maraichers, tribune libre entre paysans et candidats députés lors de la campagne électorale 2011, ...);
- Le développement de collaborations avec le ministère national pour la campagne agricole ;
- La poursuite de la structuration du monde paysans au niveau du district et au niveau de la province ;

Au niveau national l'UPDKIS est membre de la CONAPAC. Son département féminin est membre de la LOFEPACO.

regroupant de nombreuses Organisations de Producteurs Agricoles, actives dans différentes filières. Dans certaines provinces (Province Orientale, Equateur, Kasai Oriental, Katanga), cette structuration se limite encore à un ou quelques districts.

Malgré cette structuration non-achevée au niveau provincial, les leaders paysans de différentes contrées de la RDC ont jugé crucial de disposer d'une structure nationale pour influencer la politique du Gouvernement central⁵. C'est ainsi qu'en novembre 2011, la Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo (CONAPAC) fut créée par les fédérations provinciales. Cette présence à Kinshasa permet aux leaders paysans de s'impliquer dans les réflexions et débats sur les différentes politiques relatives au monde rural et à l'agriculture en particulier⁶. Elle permet des contacts fréquents avec le ministère ainsi qu'avec des bailleurs bi- et multilatéraux et de participer à de multiples conférences. Certes, une véritable influence sur la politique se fait encore attendre.

Au fil des années les leaders paysans ont cherché à se faire accepter par les autorités publiques. Ils ont trouvé une sorte de « modus vivendi » répondant à la double question « qu'est-ce que je peux me permettre (de dire)

et ne pas me permettre ». Aujourd'hui, on peut dire que les paysans peuvent s'autoriser à critiquer l'Etat aussi longtemps qu'ils ne passent pas à l'action. De son côté, l'Etat répond aux interpellations des leaders paysans par de belles promesses. De part et d'autre, on sait que ceci reste un exercice de langage, autrement dit, que les applications ne suivront pas ou juste pour une très petite durée. Les enjeux « politiques » sont trop importants.

• Quelles sont les caractéristiques des Organisations Paysannes en RDC ?

Il est dangereux de généraliser les caractéristiques des organisations paysannes en RDC car celles-ci sont très diverses. Comme pour tout mouvement social, leurs caractéristiques dépendent largement de leur histoire, de leurs hommes et de leurs femmes ainsi que de l'appui externe qu'elles ont reçu ou non. Dans les provinces du pays les structures paysannes se trouvent à des phases différentes de leur vie associative. Il peut s'agir d'un groupe de femmes paysannes qui exploitent ensemble un lopin de terre en combinaison avec une tonne ; d'une coopérative d'éleveurs de vaches qui organise

un point de collecte de lait pour la vente en commun ; d'un réseau d'éleveurs de porcs et de poules qui organisent un service vétérinaire et qui négocient les prix des animaux avec les bouchers de la ville ; d'un groupe de maraichers qui organise l'exploitation d'un site de maraichage (gestion d'eau) et organise l'achat en commun des semences potagères ; d'un groupe de femmes qui gère un point de vente de fruits (ananas, fruits de passion, bananes) ou qui gère un moulin ; d'un groupe de paysans qui se spécialise dans la production semencière et vend cette production en commun ; d'une union de coopératives de producteurs de maïs qui dispose d'un moulin et livre la farine au PAM⁷ ; d'un groupe de pêcheurs qui exploitent une chambre froide en commun ; d'une coopérative de producteurs de cacao qui gère un aire de séchage et vend la production commune à un exportateur ; de la ligue des paysannes qui collecte le riz de

ses membres et le vend à une brasserie, etc.

Les activités économiques dépendent largement d'un marché intéressant et sûr/permanent (au bord d'une route principale, près d'une grande ville, à proximité d'une usine ou d'un grand acheteur, ...). Les services que le groupe rend à ses membres dépendent des difficultés que ces derniers rencontrent dans leur métier de maraicher, de pêcheur, de riziculteur, ou d'éleveur.

Les activités de plaidoyer, de lobbying se font donc surtout au niveau provincial et au niveau national. Dans une moindre mesure, elles se mènent aussi au niveau international : la CONAPAC et la LOFEPACO sont membres de l'EAAF⁸ (Fédération Est-africaine des OP), qui, à son tour, est membre de la Plateforme Paysanne Panafricaine (PAFO)⁹.



« Leur » **Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural**

Pour le moment la RDC se trouve dans une situation particulière, car le ministre national de l'Agriculture et du Développement Rural, Mr. VAHAMWITI Mukesyayire Jean-Chrysostome¹⁰, est issu du mouvement paysan (du Nord-Kivu). Il tente de bien collaborer avec les OP faitières lors des grands dossiers agricoles, mais il est évidemment prisonnier de la politique du gouvernement national qui veut plutôt mettre l'accent sur le développement de l'agro-business avec l'appui des investisseurs étrangers, avec l'excuse que le gouvernement ne dispose pas des moyens financiers propres pour appuyer de manière effective l'agriculture familiale. Et ce sont effectivement ces maigres moyens et leur gestion douteuse qui handicapent son appui aux organisations paysannes. Au niveau provincial, la situation diffère beaucoup d'une province à une autre, selon les capacités des O.P. et la volonté des politiciens.

• *Quel est le rôle de l'Etat dans le processus d'appui aux organisations paysannes ?*

Théoriquement, les OP sont reconnues par l'Etat car elles se sont fait enregistrer auprès de l'autorité compétente. Un récépissé lui est délivré pour pouvoir prouver cette reconnaissance. En général, l'appui de l'Etat s'arrête à cet acte. Selon la volonté de l'un ou l'autre inspecteur du développement rural et la capacité de l'OP de payer à ce dernier une petite indemnité pour ses efforts, des conseils peuvent être prodigués aux OP.

L'enregistrement de l'OP ne signifie aucunement que l'Etat invite désormais celle-ci à ses réunions relatives au développement agricole ou rural. Il revient encore aux responsables de l'OP de négocier, souvent au cas par cas, leur invitation à de telles rencontres. Et être présent ne signifie pas automatiquement avoir la possibilité de prendre la parole ni d'être pris au sérieux. Souvent ce sont les bailleurs bi- et multilatéraux qui font pression sur le Gouvernement en faveur d'une participation active des OP dans des concertations importantes car ils ont compris que le succès des projets qu'il appuient dépend largement de l'implication paysanne.



• *En quoi les OP constituent-elles une force pour contrer les menaces externes empêchant le bien-être des paysans et paysannes ?*

En termes de menaces externes pour l'agriculture familiale, il y a deux dossiers importants: la recherche des terres fertiles par les grands investisseurs étrangers et l'importation massive des aliments moins chers, aliments que les producteurs agricoles congolais pourraient bien produire et de meilleure qualité.

Une des grandes actions de la CONAPAC et de ses leaders, même avant sa création, est le plaidoyer pour que la RDC se dote d'une Loi d'orientation Agricole¹¹. Après au moins deux ans de négociations avec les ministères, parlement et sénat, la « Loi Portant Principes Fondamentaux relatifs à l'Agriculture » a été signée par le Président Kabila le 24 décembre 2011¹². Deux années plus tard, les différents décrets devant rendre cette Loi opérationnelle ne sont toujours pas signés, malgré tous les efforts de la CONAPAC avec l'appui des ONG belges. Quant à la révision du code foncier, une commission -comprenant une représentante de la CONAPAC- a été mise en place et entamé son travail, mais a dû suspendre ses travaux, faute de moyens.

Pour ce qui concerne les importations d'aliments, les quelques déclarations faites à ce sujet par les leaders paysans sont restées sans suite.

Les commerçants et leurs alliés politiques gagnent plus sur les importations que sur la commercialisation des produits locaux. Et les millions de citoyens/électeurs de Kinshasa et des autres villes, à faible pouvoir d'achat préfèrent les importations, de faible qualité mais moins chères, aux produits locaux qui, suite notamment au mauvais état des routes, coûtent plus chers.



• Quelles sont les plus grandes menaces d'ordre interne qui pèsent sur les Organisations Paysannes ?

Dans certains OP, les capacités des leaders sont limitées, le contrôle par la base devient assez difficile et les moyens financiers nécessaires font défaut.

Dans les villages, les OP répondent directement par des actions concrètes aux problèmes qui se posent pour les membres ou aux opportunités qui se présentent. Dans les plateformes qui rassemblent une multitude d'OP (secteur ou collectivité, district ou province), les choses se compliquent. Souvent, ces élus sont promus de leur OP de base à cette plateforme, sans formation spécifique à leurs nouvelles responsabilités. Comment se comporter vis-à-vis des autorités ? Comment développer une vision commune de la plateforme pour l'avenir de l'agriculture, pour ensuite en déduire des actions stratégiques à mener ? Quels services à rendre aux OP membres et à quel prix ?

Les leaders peuvent « naviguer à vue » comme ils le faisaient dans leur OP d'origine, ils agissent lorsqu'un

problème se pose. Ils ne peuvent voir toutes les opportunités car ils ne sont pas suffisamment proches des flux d'informations et n'ont pas forcément l'occasion de développer une vraie vision commune.

Les O.P. faitières au niveau provincial et national ont avant tout une fonction de représentation et de plaidoyer, service dont les membres ne perçoivent pas facilement les retombées en leur faveur et pour lequel ils ne sont pas motivés à contribuer financièrement. Ainsi, il est important pour les faitières de renforcer les capacités de leurs OP membres de sorte que celles-ci puissent rendre des services effectifs aux membres paysans.

La plupart des O.P. fédératrices souhaitent mettre en place des stratégies visant à rassembler et mobiliser leurs membres mais n'y parviennent pas pour autant. Les réunions ne se tiennent pas assez régulièrement. Parfois, réunir les personnes représente un défi insurmontable : le transport coûte cher, les routes sont impraticables, il faut loger et nourrir les délégués pendant les réunions de plusieurs jours,

Refuser ensemble peut faire monter les prix

Parfois la persévérance des paysans donne des résultats. « En 2008, les commerçants venus de Boma voulaient acheter nos oignons à 5000 FC le filet. Nous nous sommes concertés pour refuser ce prix, en disant 'Nous ne pouvons pas l'accepter, rentrez avec votre argent. C'est nous qui proposons le prix et non l'inverse'. Certains ont vendu malgré la consigne. Cependant nous qui avons résisté avons vendu les oignons à 15.000 FC le filet ! » Jérôme BODI¹³ du REPAM au Bas-Congo



COPADE (Equateur) : La construction d'un mouvement paysan commence par une vision

« Nous, paysans, nous avons la ferme conviction que c'est avec nous qu'il faut construire un Etat de droit, renforcer la société civile et entreprendre des actions qui :

- Construisent et consolident la démocratie et la paix ;
- Garantissent les droits humains et favorisent leur protection ;
- Favorisent l'accès pour tous aux droits sociaux (éducation, santé, eau, habitat) ;
- Garantissent la souveraineté et la sécurité alimentaire .

Or, dans notre pays, et dans notre province de l'Equateur en particulier, les femmes, les jeunes, les agriculteurs, les éleveurs, les artisans, les pêcheurs etc. sont généralement marginalisés, notamment lorsqu'il s'agit de la démocratie, de la paix, de droits de l'homme et de développement. Or ces milliers de personnes constituent la vraie société civile, celle d'en bas, celle qui est au front et qui quotidiennement fait face à la pauvreté, aux violations des droits humains, aux viols et aux tracasseries de tous genres.»¹⁴

Les systèmes de communication en interne ne sont, en général, pas encore bien développés, de sorte que les organisations membres reçoivent peu d'informations sur les activités menées par les dirigeants..

En plus, les groupes cibles des agences humanitaires ne sont pas nécessairement les membres (payants) des organisations paysannes.

Une autre menace est l'instrumentalisation des organisations paysannes par les ONG du Nord ou les bailleurs en général. Ayant besoin des moyens financiers pour faire fonctionner leur équipe exécutive et pour pouvoir rendre des services aux membres, voire parfois pour réunir les organes clés de la structure, les OP deviennent dépendantes de leurs partenaires financiers, qui, eux, ont leurs propres agendas (en fonction de leurs objectifs, méthodologies, priorités) qui ne correspondent pas nécessairement à la vision et aux priorités des partenaires paysans congolais.

Dans les régions de la RDC où l'aide humanitaire est encore omniprésente, ce risque est encore plus grand, car les agences humanitaires voient les organisations paysannes, qui sont bien implantées en milieu rural, comme une voie facile pour atteindre les familles paysannes vulnérables. Malheureusement, l'aide humanitaire gratuite est souvent contraire aux principes d'auto-prise en charge que les organisations paysannes préconisent en général vis-à-vis de leurs membres.

Beaux discours ↔ réalités différentes

La question d'instrumentalisation des OP se pose aussi pour des ONG de développement. Celles-ci sont souvent contraintes de faire appliquer les grilles de leurs bailleurs aux partenaires du Sud. L'aide au développement est sujette elle aussi à des modes : après le changement climatique, c'est l'approche filière qui a le vent en poupe.

Les programmes de financement des ONG sont négociés de manière globale, laissant trop peu de marge pour les situations spécifiques de certains pays comme la RDC, un Etat fragile où l'approche filière « à l'occidentale » s'inscrit peut être moins dans le cadre « win-win » pour les paysans que les discours ne le préconisent. Reconnaissons le risque que les OP ne deviennent en fin de compte des « exécutantes » de programmes des ONG du Nord. Les demandes du genre « Faites (vite)-quelque chose dans ce sens pour que nous puissions rendre cet aspect du programme éligible » ou encore « il faut dépenser X millions avant la fin du mois prochain pour ceci ou cela » existent encore.

- *Quelles sont les stratégies mises en place par les Organisations Paysannes pour remédier à ces difficultés d'ordre interne ?*

Raisonnons plutôt en termes de « capacités à gérer ces difficultés internes » d'une OP.

En effet, l'enjeu, c'est de bien gérer et de vaincre les crises à l'intérieur de l'OP et d'en sortir plus fort. Les tensions et conflits entre les dirigeants élu(e)s et l'équipe exécutive sont inévitables, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les dirigeants sont des producteurs agricoles assurant leur fonction de dirigeant sans rémunération et à l'écoute des membres.

De leur côté, les exécutifs sont des personnes de formation universitaire qui estiment avoir « la » connaissance (théorique), sont souvent assez bien payés (en comparaison avec leur entourage) et ils sont en contact permanent avec les différents partenaires financiers et techniques. Ils peuvent développer une logique péjorative de « fonctionnaire » : ils touchent un salaire « sûr », sans forcément se mettre au service des paysans dont ils sont sensés transcrire les intérêts et les besoins dans un programme d'action ou dans des services à leur rendre. Voici donc deux mondes différents qui doivent gérer ensemble l'organisation paysanne.

Maitriser son équipe exécutive

La LOFEPACO a réussi à surmonter une crise interne dans un temps relativement court, car les dirigeantes étaient suffisamment formées, unies, et décidées. Ensemble, « dirigeantes et exécutives » ont franchi de nouvelles étapes : élargissement du mouvement vers les provinces voisines, promotion de la filière riz dans tous ses aspects : relation avec la recherche, vulgarisation de nouvelles variétés, intensification de la culture, décorticage du paddy, stockage pendant quelques mois pour obtenir un prix meilleur, contrat avec la brasserie pour s'assurer d'un marché sûr et rémunérateur, développement d'autres filières.

La formation des dirigeantes en leadership s'est avérée très bénéfique.

Les leaders doivent donc être en mesure de contrôler les exécutifs et veiller à ce que ceux-ci utilisent le jargon des bailleurs de fond internationaux, mais de manière à défendre les intérêts des paysans/nes membres. Il faut dire aussi que dans certaines OP, les dirigeants considèrent qu'ils connaissent suffisamment bien les préoccupations des membres, de sorte que la circulation de l'information entre la base et les dirigeants se limite aux seules réunions qui par ailleurs sont assez rares.

- *Un mot sur les jeunes ?*

Les jeunes ne souhaitent pas rester dans la pauvreté dans laquelle ils ont vu vivre leurs parents durant tant d'années sans aucun espoir de jours meilleurs. Ils préfèrent donc quitter le milieu rural et tenter leur chance dans les mines, en ville ou trouver un emploi dans des milices armées.

Ce qu'ils veulent, c'est trouver de l'argent rapidement afin d'accéder à des conditions meilleures, à un statut social considéré comme supérieur à celui de paysan.

Les OP reconnaissent la situation spécifique des jeunes, leur désespoir, mais peinent à trouver une approche appropriée pour les attirer au sein de leur organisations. Les jeunes nécessitent un cadre spécifique à eux, à l'intérieur ou l'extérieur des OP actuelles, où ils peuvent librement échanger leurs idées et développer des activités qui répondent le mieux à leurs aspirations. Par exemple, des cultures à cycles courts (comme le maraichage), un type d'élevage qui se reproduit rapidement ou encore des activités de transformation rentables sont probablement des domaines qui conviennent mieux aux jeunes.

- *Un mot sur les femmes ?*

Tindi Mbukete (le courage donne la force). Pendant les décennies de crise politique et économique congolaise, ce sont surtout les femmes qui, par leurs petites activités génératrices économiques, ont permis la survie de leurs familles et, en conséquence du pays. Dans les différentes provinces du pays, beaucoup d'exemples d'associations féminines montrent à quel point les paysannes sont déterminées à améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leurs familles et communautés. Elles s'organisent, se forment mutuellement, revendiquent à leur manière une implication dans la prise de décision : à la maison, dans les communautés locales, dans les autres instances, et ce, en dépit des coutumes et préjugés discriminatoires dont elles sont encore victimes.



« De nos jours, nos maris n'ont plus de salaire décent. C'est l'argent du riz qui me permet d'envoyer les enfants à l'école et même à l'université. S'il fallait tout attendre de leur papa, cela aurait été pénible. Les formations et l'encadrement offerts par AFRIKI nous aident à produire plus et à gagner plus. Nous avons cependant beaucoup de difficultés pour cultiver le riz : toutes les eaux de Kingabwa se déversent sur la rizière, on ne sait pas cultiver lorsqu'il y a trop d'eau. Cela nous rend la vie difficile. C'est le gouvernement qui devrait soutenir AFRIKI afin de lui permettre d'aider au mieux ses membres car l'OP est limitée dans ses moyens. »

Christine LUZIZILA, une des leaders d'AFRIKI, membre du Conseil d'Administration, se rend chaque matin à Kingabwa afin de travailler soit au champ, soit au bureau de l'association.¹⁵

Une des organisations motrices dans la promotion de la femme paysanne congolaise, c'est la Ligue des Organisations de Femmes Paysannes du Congo (LOFEPACO), qui est née dans la partie nord de la Province du Nord-Kivu et qui, progressivement, partage ses expériences et idées avec les organisations de paysannes des provinces voisines.

Un des éléments clés de cette ligue est sûrement son programme de formation des leaders, qui permet de renforcer les capacités des participantes, de mieux inspirer et diriger leurs associations ou initiatives locales de développement, mais aussi de développer des activités professionnelles génératrices de revenus à un niveau individuel. Grâce à ces formations, la Ligue ne dépend pas d'une ou deux leaders solides, comme cela est souvent le cas dans les O.P., mais connaît une bonne rotation des leaders en son sein et une implication de ses leaders locaux dans le développement des initiatives locales.

La ligue est convaincue de l'importance de la formation, non seulement des leaders mais aussi des paysannes

membres individuelles, pour permettre à ces dernières de devenir des actrices de changement dans leur exploitation familiale, dans la filière agricole dans laquelle elles gagnent leur vie (par exemple riz, fruits, élevage de lapins, haricots, ...), dans leurs communautés locales. La ligue prépare ainsi la mise en place d'une Académie Nationale Paysanne au Congo (ANPC) qui formera non seulement des leaders, mais également des animatrices, qui, à leur tour, formeront les paysannes à la base¹⁶.

• Quelques conclusions ?

La construction d'un mouvement paysan est une question de temps, de générations, particulièrement dans un pays vaste comme la RDC (les mouvements paysans belges, français et néerlandais ont 150 ans). Bien que des appuis soient très nécessaires, un mouvement se construit aussi par lui-même, en interne avec des individus visionnaires engagés pour un avenir meilleur pour l'ensemble du monde paysan. La formation des responsables paysans, depuis le niveau des OP de base et selon une pédagogie appropriée, s'avère nécessaire pour permettre le développement des dynamiques internes, pour créer une culture associative responsable, solidaire et critique. Des mécanismes efficaces de communication interne assureront une bonne circulation de l'information, de la base vers le sommet et vice-versa.

Les partenaires techniques et financiers, doivent soutenir cette dynamique interne, cette vision paysanne, ces stratégies réalistes visant à augmenter la production et obtenir un meilleur revenu pour les familles paysannes membres, au détriment des « solutions préconçues », ou des contraintes administratives des bailleurs. Ceci demande une attitude constructive vis-à-vis des OP, un véritable partenariat engagé dans la durée avec les responsables politiques de l'OP.

² L'expérience, et surtout l'évolution des activités, du syndicat SYDIP au Nord-Kivu illustrent bien cette difficulté.

³ Kitsungu veut dire « pomme de terre » en langue Nande.

⁴ La Fédération des Organisations de Producteurs Agricoles du Nord-Kivu regroupe la plupart des principales OP de cette province, sauf la LOFEPACO qui est elle-même une sorte de fédération. SYDIP est membre de ces deux plates-formes.

⁵ Malgré les gouvernements et parlements provinciaux, le pouvoir reste très centralisé à Kinshasa.

⁶ Pour ceux qui veulent en savoir davantage sur les actions de la CONAPAC, www.lavoixdupaysancongolais.com

⁷ PAM = Programme Alimentaire Mondial

⁸ Eastern Africa Farmers Federation

⁹ La COPACO, une autre structure paysanne congolaise opérant au niveau national, est membre de la PRO-PAC (Afrique Centrale), qui elle aussi est membre de la PAFO.

¹⁰ Il était co-fondateur du SYDIP et en a été pendant longtemps son premier secrétaire exécutif, avant de se lancer dans la politique.

¹¹ A cette époque, souvent appelée « code agricole ».

¹² La signature de cette Loi, qui dans un de ses articles prévoyait la fin de la possession de terres par des étrangers, a créé une controverse au sein du monde politique belge. A Bruxelles, comme à l'Ambassade belge à Kinshasa, les opinions étaient divisées : d'un côté, la politique officielle et les agents de la Coopération soutenant l'agriculture familiale et de l'autre côté, le lobby des entrepreneurs belges et l'attachée économique à l'ambassade combattant la clause en question.

¹³ Van Hoof F, Op Cit. P. 69

¹⁴ Van Hoof F, Op Cit. P. 55; Voir aussi P. 24 pour la vision de la LOFEPACO

¹⁵ AFRIKI = Association des Femmes Riziculteurs de Kingabwa (dans la province de Kinshasa), voir F. Van HOOFF, Op Cit.

¹⁶ Mi-décembre 2013 à Kisangani, la ligue a partagé cette idée avec des leaders paysannes provenant de huit des onze provinces du pays, et des commissions de travail y ont été créées pour préparer l'ANPC et pour poursuivre de telles concertations à travers une « Synergie Nationale pour l'émergence du leadership de la femme paysanne ».

Les mouvements paysans sont en voie de constituer un contre-pouvoir international

➤ C'est à un mouvement paysan (Via Campesina) que l'on doit le concept fédérateur de souveraineté alimentaire. Ceci a permis d'envisager la problématique de la faim dans un cadre plus global à la fois économique, social et culturel, ce qui constitue déjà en soi une première « révolution culturelle » puisque l'accent est mis sur les mécanismes produisant la faim et non sur la seule résolution de la sécurité alimentaire à court terme.

Ce concept a aussi eu le mérite de rassembler au sein d'une même famille « idéologique » une série d'organisations de la société civile. Cette force unificatrice fera-t-elle le poids face à la dérégulation des marchés toujours plus forte ? Le défi reste de taille pour les mouvements paysans qui défendent une agriculture pour Vivre...

Soutenir leur renforcement dans un contexte où l'agriculture, au lieu de nourrir les populations et de faire vivre les paysans et les paysannes dignement, est au service du business ;

Appuyer leurs recommandations politiques qui s'enracinent dans la vie quotidienne des paysans et des paysannes ;

Diffuser leurs messages largement et faire entendre leur voix,

Telles sont quelques actions qui sont à notre portée...



Brasil
AGUAS PARA VIVIR
Energía PARA MORTAL



Les mouvements paysans se sont développés différemment selon le contexte historique et politique du pays où ils sont nés. Ils ont formé des mouvements, des coopératives, des associations, des syndicats, des ONGs. Dans un contexte où le modèle culturel du collectif est fortement influencé par celui de l'individualisme, ils réunissent des paysans et des paysannes qui vivent «dans leur chair» les effets d'un modèle agricole et agroalimentaire dégradant leurs conditions de vie.

Où qu'ils soient dans le monde, en Belgique, au Brésil, aux Philippines ou en République Démocratique du Congo, ces mouvements défendent «une agriculture pour Vivre».

Cette publication donne à voir leurs expériences, leurs analyses et leurs propositions qui s'enracinent dans la vie quotidienne des paysans et des paysannes.

